

INFORMATION EAUX

CAHIER
DÉTACHABLE
RÉFÉRENCES
SCIENTIFIQUES
ET JURIDIQUES

"FLEUVES SANS FRONTIÈRES"

Assemblée du Réseau International
des Organismes de Bassins Transfrontaliers
Thonon-les-Bains - 25 et 26 novembre 2002

Pollutec²⁰⁰²
industrie & collectivités
Lyon - 26 au 29 novembre

"Colloque du Cercle Français de l'Eau"
"Pour une évaluation de notre politique de l'eau"

MEDD : Priorités pour 2003

- la prévention des inondations
- une "Charte pour l'Environnement"



Office
International
de l'Eau

Le CNFME :
37 nouvelles formations en 2003



III^{ème} World Water Forum
www.worldwaterforum.org
Kyoto - 16-23 mars 2003

SOMMAIRE

Revue mensuelle - 11 numéros/an

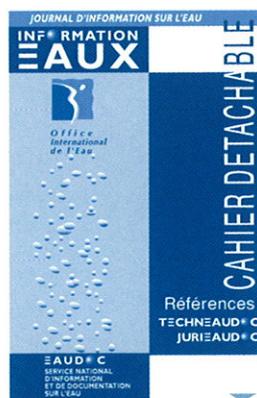
Directeur de la publication : C. RUNEL
Coordination : C. JUERY
Rédacteur en Chef : D. DELAGE
Conseiller à la Rédaction : J.A. FABY
Maquette : N. CHAILLOU / F. RANSONNETTE
Abonnements : N. CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 411,46 Euro TTC
Etranger : 341,10 Euro

Office International de l'Eau
Service National d'Information
et de Documentation sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : snide@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 48^{ème} année



Cahier Détachable

Documents sélectionnés et analysés
Références récentes de JURIEAUDOC

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 2
- Loire-Bretagne 2
- Rhin-Meuse 3
- Rhône-Méditerranée-Corse 4
- Seine-Normandie 5

Actualités

- Françaises 7
- Vie des Sociétés 18
- Autour du Monde 20
- Librairie 26
- Lu dans la Presse 28

Nouvelles de l'Office International de l'Eau 30

1.000.000
de visiteurs
depuis
12 mois !

Visitez aussi notre site internet :
<http://www.oieau.org>

Agenda des Evénements 32

CERCLE FRANÇAIS DE L'EAU : **POUR UNE ÉVALUATION DE NOTRE POLITIQUE DE L'EAU**

Dans un contexte en pleine mutation, les différents acteurs de l'eau se sont réunis le 10 octobre 2002, au Sénat à l'occasion d'un colloque organisé par le Cercle Français de l'Eau intitulé "Évaluer notre politique de l'eau à l'aube des VIII^{èmes} programmes".

Alors que les VIII^{èmes} programmes d'intervention des Agences de l'Eau vont être lancés le 1er janvier prochain, que les différents acteurs de l'eau engagent la mise en œuvre de la nouvelle Directive-Cadre européenne et que plusieurs axes de réforme de notre politique nationale de l'eau sont actuellement à l'étude, le Cercle Français de l'Eau a décidé de dresser un bilan prospectif de notre politique de l'eau.

Cinq principaux constats se dégagent de cette journée de réflexion :

1. La France connaît des retards vis-à-vis de ses engagements communautaires

Les lacunes en matière d'assainissement des collectivités, de qualité de l'eau potable ou de qualité de ressource ont d'ailleurs été sanctionnées à plusieurs reprises en 2001 par la Cour de Justice des Communautés Européennes.

2. Notre bilan environnemental demeure peu satisfaisant

En dépit d'une régression manifeste des pollutions organiques ou phosphatées, de l'amélioration de la qualité du littoral (notamment de la microbiologie), la contamination des eaux souterraines reste préoccupante, les taux de nitrates ne cessent de croître et l'eutrophisation des zones côtières se poursuit.

3. La demande sociale s'accroît

De plus en plus sensibilisée à la qualité environnementale, la société française réclame aujourd'hui un renforcement de la concertation locale et une participation accrue au processus de prise de décision. Aujourd'hui, 67% des Français s'estiment encore insuffisamment informés dans le domaine de l'eau.

4. Le contexte législatif favorise un renforcement des évaluations et de la transparence

La loi organique du 1^{er} août 2001 affirme la nécessité de fonder les programmes d'action publique sur des objectifs précis et clairs et de les assortir d'indicateurs de suivi et de résultats. Par ailleurs, la Directive-Cadre sur l'eau adoptée en octobre 2000 exige la réalisation d'un état des lieux complet à l'horizon 2004 et impose le suivi de la réalisation des actions programmées.

5. Des efforts ont néanmoins déjà été entrepris en faveur du suivi et de l'évaluation de la politique de l'eau

- **Au niveau national** : suivi de l'application et de la mise en œuvre de la Directive "eaux résiduaires urbaines", réalisation des comptes de l'eau,
- **A l'échelle des grands bassins hydrographiques** : tableaux de bord des SDAGE, compte-rendus d'activités annuels des Agences de l'Eau, Systèmes d'évaluation de la qualité des eaux (SEQ),
- **A l'échelon local** : observatoires locaux de l'eau, inventaires du patrimoine, autosurveillance des systèmes d'assainissement, rapports annuels du maire et du délégué sur la qualité et le prix de l'eau.

Au cours de la synthèse qu'il a dressée de cette journée, le Sénateur Jacques OUDIN a identifié cinq voies de progrès qui devraient être privilégiées à l'avenir :

- **Privilégier une logique d'objectifs et de résultats à une approche fondée sur les seuls moyens :**

Fixer des objectifs réalistes en concertation avec toutes les parties concernées afin d'arrêter les moyens adaptés pour les atteindre par la suite.

- **Poursuivre les démarches d'évaluation pour hiérarchiser les priorités et optimiser les choix :**

Progresser dans les analyses économiques car c'est notamment le point faible de notre dispositif. Ceci est d'autant plus nécessaire avec la mise en œuvre de la Directive-Cadre (à quel coût peut-on atteindre l'objectif de bon état des eaux en 2015 ?) et la transposition de la Directive relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine qui renforce les exigences requises pour plusieurs paramètres (teneurs maximales admises en arsenic ou en plomb divisées par 5). Actuellement, les estimations sont soit partielles, soit inexistantes.

- **Suivre les actions engagées et l'efficacité des moyens déployés au moyen d'indicateurs pertinents unanimement reconnus :**

Actualiser notre dispositif de suivi environnemental afin de le mettre en conformité avec la Directive-Cadre et d'autoriser par la suite des comparaisons pertinentes à l'échelle européenne.

Définir en concertation avec tous les acteurs concernés des indicateurs de suivi incontestables, reconnus de tous, traduisant de façon pertinente l'état des milieux, des services, des équipements...

- **Mieux informer nos concitoyens afin d'instaurer un dialogue fructueux sur des bases transparentes :**

Des efforts conséquents restent à engager : il est indispensable de mieux informer nos concitoyens afin de les y faire adhérer. Une évolution du prix de l'eau peut être acceptée socialement si elle se trouve correctement explicitée et justifiée. Ce développement de l'information du public passe nécessairement par la généralisation d'indicateurs de suivi et par la publication régulière de documents clairs et lisibles par tous.

- **Dynamiser le système :**

Développer des incitations financières en direction des collectivités et des différents acteurs de l'eau : instaurer un taux d'aide préférentiel aux travaux découlant des SAGE, aux actions s'inscrivant dans le cadre d'un schéma directeur d'eau potable ou d'assainissement...

Instaurer des aides en faveur du renouvellement et de la réhabilitation du patrimoine, véritable enjeu des années à venir. Les investissements initiaux ont bénéficié d'aides importantes pour limiter l'impact sur le prix de l'eau mais le renouvellement de ce patrimoine vieillissant doit désormais être également soutenu.

Invitée à clôturer ce colloque, Mme Roselyne BACHELOT s'est montrée particulièrement attentive aux orientations présentées. Annonçant une reprise imminente de la concertation dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle loi sur l'eau, elle a indiqué que ce colloque constituait une première étape dans le processus qui s'engageait.

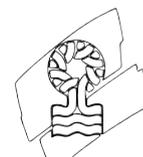
CERCLE FRANÇAIS DE L'EAU - SENAT

15 rue de Vaugirard - 75006 PARIS

Tel. : 01 42 34 30 05 - Fax : 01 42 34 40 41

cfe@club-internet.fr

ADOUR-GARONNE



L'AGENCE ET LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE FONT LE POINT SUR LA RECHERCHE ET L'EAU

A l'invitation de l'Agence de l'Eau, le GIS-ECOBAG a organisé à Pau une rencontre entre scientifiques et gestionnaires du Bassin Adour-Garonne le 11 septembre.

Le GIS-ECOBAG, Groupement d'Intérêt Scientifique Ecologie et Economie du Bassin Adour-Garonne est un réseau interrégional de recherche finalisée.

Ce pôle d'excellence regroupe 30 entités de recherche et 170 scientifiques et fédère ainsi les compétences de recherche des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées dans le domaine de l'écologie, de l'économie et de la gestion des eaux continentales.

Cette journée a permis de faire le point sur l'avancement de ce programme organisé en 6 thèmes :

- Bilan et impact des matières au niveau du Bassin Adour-Garonne,
- Fonctionnement de l'estuaire de l'Adour et de l'hydrosystème Nives,
- Diagnostic du fonctionnement de l'écosystème de l'estuaire Girondin,
- Hydroécologie du bassin de la Garonne,
- Analyses sociologiques des conditions d'optimisation des dispositifs de gestion d'eau,
- Poissons migrateurs sur les bassins Garonne et Adour.

L'ambition du GIS-ECOBAG est d'organiser, autour de la connaissance des bassins versants et des écosystèmes aquatiques, une recherche de qualité, autonome et utile au gestionnaire dans l'optique du développement durable des territoires associés.

Les moteurs de cette action-pilote sont :

- ★ la dynamique collective créée au sein d'une communauté scientifique interdisciplinaire,

- ★ la volonté de favoriser le transfert des connaissances,
- ★ l'élaboration de programmes scientifiques au service de la gestion intégrée de la ressource en eau.

Les axes thématiques des recherches mettent l'accent sur :

- le fonctionnement des milieux aquatiques dans leurs composantes géochimique, biogéochimique, végétale et piscicole,
- les inter-actions nature/société et notamment celles mises en jeu dans des systèmes de gestion des milieux,
- un diagnostic des estuaires de la Gironde et de l'Adour.

C'est dans ce contexte qu'a été élaboré un Programme de recherche, qui bénéficie du soutien de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, de l'Etat et des Régions Aquitaine et Midi-Pyrénées.

Ce programme de recherche conduit par le GIS-ECOBAG est riche et diversifié : pas moins de 34 opérations de recherche sont menées conjointement par les équipes pluridisciplinaires compétentes et il importe de donner une nouvelle information à la fois sur l'ensemble des travaux menés, sur les équipes qui les conduisent, sur les méthodes et les outils qu'elles mettent en œuvre.

Cette journée de restitution a été surtout l'occasion d'établir un bilan sincère et partagé des deux premières années du programme afin de s'accorder, si nécessaire, sur les orientations utiles à son déroulement.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE
 90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE CEDEX
 Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

LOIRE-BRETAGNE



RÉUNION DES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES

Parce que le Bassin Loire-Bretagne est très vaste, presque un tiers du pays, 10 régions, 31 départements, le Comité de Bassin a pris l'habitude de s'appuyer sur des commissions géographiques créées dans 6 sous-bassins :

- Allier-Loire amont
- Loire aval et côtiers vendéens
- Mayenne-Sarthe-Loir
- Loire moyenne et affluents
- Vilaine et côtiers bretons
- Vienne-Creuse.

Ces rencontres permettent de mieux prendre en compte les enjeux locaux et d'organiser la concertation au plus près du terrain. elles associent, outre les membres du Comité de Bassin, les acteurs de la gestion locale de

l'eau : maires et présidents de structures communales, de contrats de bassin versant, de rivière, ou de Commission Locale de l'Eau, les industriels, les responsables de chambres consulaires, les partenaires associatifs et les services de l'Etat.

Durant l'automne, les commissions ont été consultées sur les orientations du futur programme de l'Agence de l'Eau et elles vont préparer l'avis du Comité de Bassin. Elles ont examiné également la méthode de travail pour mettre en œuvre la Directive-Cadre sur l'eau dans le Bassin Loire-Bretagne. Un état des lieux est en cours de réalisation qui permettra de poser un diagnostic puis d'élaborer un "plan de gestion". Les commissions géographiques sont aussi des lieux précieux d'échanges pour faciliter l'information et la participation du public à l'élaboration de ces documents.

A. GUELLEC RÉÉLU À LA PRÉSIDENTENCE DU COMITÉ DE BASSIN

Réuni le 5 septembre 2002, le Comité de Bassin Loire-Bretagne a réélu à sa présidence **Ambroise GUELLEC**, ancien Ministre, pour un nouveau mandat de trois ans.

Ambroise Guellec préside le Comité de Bassin Loire-Bretagne depuis 1987. Il a notamment eu à conduire l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, le SDAGE, approuvé en 1996 et à en suivre la mise en œuvre.

Le Comité a également décidé la création d'une commission, "Vienne-Creuse" (bassins auparavant inclus

dans le territoire de la commission "Loire moyenne") afin de répondre aux attentes des acteurs locaux et de mieux prendre en compte les particularités de ces bassins amont. Cette 6^{ème} commission "Vienne-Creuse" sera présidée par **Jacky GUILLON**, Vice-Président du Conseil Général de la Creuse.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339

45063 Orléans cedex 2

Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74

www.eau-loire-bretagne.fr

RHIN-MEUSE



Agence de l'eau Rhin-Meuse

trophées de l'eau
2003

COUP D'ENVOI DES TROPHÉES DE L'EAU 2003

Le 15 mai 2003, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse dévoilera pour la sixième fois les lauréats des **Trophées de l'Eau** et des prix **Initiatives**. Cette cérémonie honore des collectivités, des industries, des agriculteurs et des associations du bassin Rhin-Meuse dont les actions permettent de reconquérir et de préserver la ressource patrimoniale en eau et les milieux aquatiques.

Au total ce sont six trophées, symbolisés par une goutte en cristal Daum, qui seront décernés. Avec quatre trophées pour les collectivités et les entreprises, c'est l'assurance d'une meilleure représentativité de tous les acteurs. Les agriculteurs font leur entrée au rang des lauréats, au même titre qu'une collectivité ou une association ayant réalisé une action de gestion et de restauration des milieux aquatiques et cours d'eau.

Après analyse des dossiers de candidature, un jury déterminera les trois nominés par catégorie et ce sont les membres du Comité de Bassin qui éliront, lors d'un vote confidentiel, le lauréat dans chaque catégorie.

L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et ses instances ont souhaité, au cours de la cérémonie des Trophées de l'Eau, valoriser des projets d'associations et du grand public -jeunes (10 à 25 ans) et adultes- en faveur de la protection de l'eau et de l'environnement. C'est la raison pour laquelle l'Agence de l'Eau attribuera pour la première fois trois **prix de l'Initiative** dotés chacun de 7500 euros. Il s'agit d'un coup de pouce à la concrétisation d'un projet ! Aucun projet déjà réalisé ne pourra être récompensé au titre des prix **Initiatives**. Pour les projets jeunes ou adultes, les candidatures individuelles et collectives (au titre d'une classe par exemple) sont naturellement acceptées.

CONCOURS DU MEILLEUR SITE INTERNET TERRITORIAL : LE SITE DE L'AGENCE DE L'EAU REÇOIT LE 3^e PRIX

Le Sénat a été, vendredi 13 Septembre, le théâtre d'une cérémonie dédiée à l'internet territorial: dans le cadre prestigieux du palais du Luxembourg ont eu lieu les 4^e **rencontres de l'Internet territorial**, organisées par la **lettre du Cadre Territorial**, journal dédié aux cadres de la fonction publique territoriale.

Cette journée, organisée sous la présidence du Sénateur René TRÉGOUËT, et en présence de M^{me} la Ministre de la Recherche et des Nouvelles Technologies, Claudie HAIGNERÉ, était aussi l'occasion de proclamer les résultats du concours du meilleur site internet territorial.

Chaque année, le concours distingue essentiellement les sites des collectivités qui se démarquent tant par leur démarche d'ouverture au public que par leurs qualités

informatives, esthétiques, ergonomiques. L'Agence de l'Eau a reçu le 3^e prix de la catégorie "structures intercommunales, établissements publics et assimilés". De l'aveu même du jury, le prix attribué à l'agence de l'eau salue l'ouverture du site au grand public, ainsi que la richesse des informations mises en ligne... et constitue un véritable encouragement à poursuivre sur cette voie.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019

57161 MOULINS LES METZ

Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85

www.eau-rhin-meuse.fr

RHÔNE- MÉDITERRANÉE-CORSE

BILAN 2001

2001 était, en théorie, la dernière année du 7^e programme initial qui se sera finalement exécuté globalement selon les prévisions définies par le Conseil d'Administration il y a 5 ans mais avec une activité beaucoup plus élevée à la fin de cette période.

En pratique, le 7^e programme a été prolongé d'un an, sur 2002, pour tenir compte des délais d'élaboration de la future loi sur l'eau, cette prolongation préfigurant en réalité la mise en place d'un "Programme de transition" en 2003-2004.

Le Conseil d'Administration de l'Agence avait déjà anticipé ces modifications dès la fin 2001 en :

- adaptant dès 2002 le niveau d'intervention financière de l'Agence afin de préserver ses capacités d'action pour le 8^e programme,
- étant plus sélectif dans la gestion des interventions et donc définissant des priorités thématiques de portée générale pour chacun des grands domaines d'intervention traditionnelle de l'Agence (assainissement, dépollution industrielle ou agricole, etc.) et des priorités territoriales géographiquement localisées, concrétisées sous forme de "défis",
- s'appuyant sur la période du programme transitoire pour amorcer des changements plus profonds à conduire au 8^e programme.

Quelques événements marquants de 2001 :

- ➔ Février 2001 : arrêtés préfectoraux pour trois nouveaux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux : Camargue Gardoise, Gardons et Arc. a ce jour, 24 SAGE sont initiés dans le bassin.
- ➔ 6 au 8 juin 2001 : la Conférence Internationale, "Lyon Fleuves 2001, scientifiques et décideurs, agir ensemble pour une gestion durable des grands fleuves", organisée au Palais des Congrès de Lyon, avec le concours de la Région Rhône-Alpes, a

réuni plus de 400 personnes.

- ➔ 29 juin 2001 : Signature à Besançon d'une **Charte Qualité** pour améliorer les performances des réseaux d'assainissement. Cette signature fait suite au simple constat que 30 % de la pollution collectée n'arrive pas jusqu'aux stations d'épuration (23 % de la pollution est perdue et 7 % n'est pas collectée). La Charte Qualité propose aux partenaires (maîtres d'ouvrage, maîtres d'oeuvre, fabricants, fournisseurs, entreprises, organismes de contrôle, exploitants et partenaires financiers) une démarche, de nouvelles pratiques et des méthodes de travail différentes.
- ➔ 16 novembre 2001 : L'Agence et le Conseil Général de l'Ain ont organisé une journée d'information consacrée aux réseaux d'assainissement afin de suivre la mise en oeuvre de la Charte Qualité Rhône-Alpes. Objectif de cette journée : permettre aux partenaires concernés (maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, fabricants ...) d'échanger des informations utiles à l'amélioration des réseaux d'assainissement.

2001 marque aussi le point de départ d'un vaste chantier qui constitue la mise en oeuvre de la **Directive-Cadre européenne** qui fixe un niveau d'ambition très haut : le bon état de tous les milieux aquatiques d'Europe dans un délai de 15 ans. Un groupe de travail s'est ainsi constitué au sein du Comité de Bassin, sous la présidence de Henri TORRE afin de formuler des propositions sur :

- la stratégie générale d'organisation des travaux pour le pilotage de la procédure, en particulier pour l'établissement de l'état des lieux,
- les étapes et procédures proposées pour la validation et l'approbation des travaux techniques,
- les liens à établir avec les groupes de travail techniques de bassin créés par ailleurs, et les autres instances de bassin.



INAUGURATION DE LA STATION D'ÉPURATION DU CAP SICIÉ "AMPHITRIA" À TOULON

Parmi les grandes agglomérations côtières du littoral PACA, l'agglomération toulonnaise est une des premières à avoir réalisé un traitement complet des eaux usées avant leur rejet en Méditerranée. Après la construction de la station d'épuration physico-chimique de Cap Sicié en 1997, ces nouveaux travaux de mise à niveau biologique permettent de satisfaire aux dispositions réglementaires de la loi sur l'eau et de la Directive eaux résiduaires urbaines.

Du point de vue du milieu naturel, la réalisation d'un traitement biologique permettra non seulement de réduire la pollution oxydable mais aussi de diminuer la pollution toxique pour la Méditerranée (détergents, métaux, micro-polluants organiques) facilitant ainsi la recolonisation de la faune et de la flore marines.

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) élaboré par le Comité de Bassin en 1996, a, en effet, souligné la grande valeur patrimonial du littoral méditerranéen et l'importance d'y maintenir un objectif permanent de préservation et de restauration des écosystèmes littoraux.

L'Agence de l'Eau est également engagée dans un suivi du milieu marin au droit du point de rejet de la station d'épuration. Ce suivi scientifique est un outil indispensable pour évaluer les effets des investissements consentis par tous les partenaires.

En terme financier, les aides de l'Agence de l'Eau pour les travaux s'élèvent à 6,7 millions d'euros qui s'ajoutent aux 36,7 millions d'euros accordés lors de la première phase des travaux (traitement physico-chimique), soit 43,4 millions d'euros pour la totalité de l'ouvrage.

Pour concevoir et suivre au plus près son programme d'intervention, l'Agence de l'Eau développe une politique d'acquisition de données, tant sur les milieux aquatiques que sur les usages de l'eau. Sur le littoral méditerranéen, elle a engagé de nombreuses actions pour renforcer la connaissance de ce milieu fragile : suivis écologiques des rejets urbains, impact de l'activité plaisance et portuaire, station de suivi des apports polluants du Rhône, indice d'évaluation de la qualité des lagunes, impact des activités aquapoles, efficacité des mesures engagées pour la protection du milieu marin, évaluation de la contamination chimique des eaux littorales ...

MODERNISATION D'UNE STATION D'ÉPURATION DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON

Lorsqu'il adopte le plan d'action "Rhône" en décembre 1992, le Comité de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse partait du constat suivant : le Rhône a un potentiel exceptionnel, mais son fonctionnement écologique est perturbé par les nombreux aménagements et usages auxquels il est soumis : hydro-électricité, navigation, alimentation en eau potable, pollution urbaine et industrielle, refroidissement des centrales nucléaires...

Les objectifs de ce plan d'action, repris depuis dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) sont de deux ordres :

- Lutter contre la pollution classique (azote) et toxique,
- Restaurer le fonctionnement hydraulique et écologique des tronçons court-circuités du Rhône (les lônes).

Dix ans après, le chemin parcouru est important puisque, après l'amélioration de la station d'épuration de la Communauté Urbaine de Lyon à St Fons, conduite au début des années 90, et après la réhabilitation du tronçon court-circuité de Pierre-Bénite, la modernisation de la station d'épuration à Pierre-Bénite peut être considé-

rée comme la troisième opération majeure dans la région lyonnaise.

La future station d'épuration à Pierre-Bénite respectera bien évidemment les contraintes réglementaires résultant de la Directive européenne "eaux résiduaires urbaines" mais ira même au delà en matière de réduction des rejets en azote, qui représente la principale perturbation apportée au Rhône par les rejets urbains.

En termes financiers, les aides de l'Agence de l'Eau pour la station d'épuration de la Communauté Urbaine de Lyon à Pierre Bénite s'élèvent, au total, à 37 M€ de subvention et 24 M€ d'avance, auxquelles il faut ajouter environ 9M€ de subvention exceptionnelle attribuée dans le cadre du contrat d'agglomération signé en 1998 entre la Communauté Urbaine de Lyon et l'Agence de l'Eau.

**AGENCE DE L'EAU
RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE**
2, 4 allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax. 04 72 71 26 03
www.eaurmc.fr

SEINE-NORMANDIE



L'AGENCE S'ENGAGE À L'INTERNATIONAL

A l'occasion du sommet de la Terre de Johannesburg, **Confluences**, le magazine de l'Agence a présenté un dossier sur le monde international de l'eau.

Jean-Pierre DUPORT, Président du Conseil d'Administration de l'Agence Seine-Normandie, Préfet de la Région Ile-de-France et Préfet de Paris, y rappelle que dès 1988, l'Agence a engagé des actions à l'international.

Depuis, dans un contexte qui a profondément évolué ces dix dernières années, l'action internationale se développe dans trois champs : la réflexion prospective, la coopération technique et l'action humanitaire.

• Réflexion prospective

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie, qui est membre du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), était présente au Sommet Mondial du Développement Durable de Johannesburg en août et le sera au troisième Forum de l'Eau à Kyoto en mars 2003. Elle participe activement à la préparation de ces grands rendez-vous. Seine-Normandie est un des deux bassins européens et des sept sélectionnés par l'Unesco comme cas d'études pour le programme mondial d'évaluation de la ressource en eau douce, de surface ou souterraine, baptisé **World Water Assessment Program (WWAP)** des Nations-Unies.

• Coopération technique

L'Agence conclut en moyenne un accord par an avec des homologues en charge de bassins hydrographiques d'intérêt stratégique. Initialement, son objectif était européen et concernait les grands fleuves (Tamise, Danube, Guadalquivir, etc) en tenant compte du potentiel économique de leur bassin. Désormais, deux critères guident ses choix : la taille du bassin et la présence en son sein d'une grande agglomération. C'est le cas de la Hongrie centrale avec Budapest et du bassin de Mexico. D'autres

considérations peuvent intervenir, notamment lorsqu'un pays entend se doter d'institutions comparables. Ainsi, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a-t-elle de bonnes perspectives de conclure prochainement un accord avec le bassin de l'Oka en Russie.

Il va de soi que de tels liens sont précédés d'échanges d'experts.

A cet égard, en accord avec les ministères français des Affaires Étrangères et de l'Écologie et du Développement Durable, l'Agence répond à de très nombreuses demandes émanant des intéressés eux-mêmes, voire des ministères précités ou de l'**Office International de l'Eau**. Ses agents sont ainsi appelés à intervenir sur les cinq continents, comme tout récemment en Corée du Sud.

• Action humanitaire

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie consacre un pour mille (1‰) de son budget depuis 1997 à des formations et micro-réalisations en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement dans des pays en voie de développement. Au total, **84 projets ont été réalisés ou sont en cours** de mise en oeuvre en Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Au Mali, une expérience intéressante a connu un réel succès : l'organisation de la première classe d'eau internationale à Gory, alors que dans le même temps l'Agence, en partenariat, concourrait à creuser des tranchées, poser des bornes fontaines dans l'école et doter de points d'eau toutes les habitations.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89
www.aesn.fr



LA SEINE EN 2015 : SUR LE CHEMIN DE LA RECONQUÊTE

Le 20 septembre, l'Association la "Seine en partage", en collaboration avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, les Voies Navigables de France, le Conseil Général des Hauts-de-Seine et la Générale des Eaux a organisé un colloque intitulé "La Seine en 2015".

2015 est une date essentielle pour la Seine. En effet, la Directive-Cadre européenne, entrée en vigueur en 2000 oblige les Etats-membres à "atteindre un bon état écologique de leurs eaux à l'horizon 2015". La Seine, comme les autres grands fleuves européens, est directement concernée et 2015 est une date clé quant à la reconquête de sa qualité.

Fleuve chargé d'histoire, largement aménagé, et soumis à de nombreuses perturbations anthropiques (industrie, pression domestique et pression agricole), la Seine a connu une dégradation de la qualité de ses eaux et de ses milieux aquatiques à partir du XIX^{ème} siècle. Cependant son état s'est considérablement amélioré au cours de ces dernières années. Un indicateur le prouve : le retour de nombreuses espèces de poissons. Dans les années soixante, on ne trouvait que quelques espèces

parmi les plus résistantes ; aujourd'hui 24 espèces ont été recensées. De plus, les activités de loisirs exigeantes en terme de qualité d'eau (hygiène, santé publique) telle que la pêche, la voile se développent sur la Seine et sont le témoignage d'une amélioration.

Mais il reste de nombreux efforts à poursuivre pour faire de la Seine un lieu de vie plaisant pour le plus grand nombre. En Ile-de-France, la Seine reste un fleuve artificialisé (berges artificielles avec muret anticrue, prélèvement pour l'eau potable, etc) ce qui facilite certains usages comme la navigation, la lutte contre les inondations et en limite d'autres (reproduction piscicole, aménagements paysagers, etc).

Le colloque "La Seine en 2015" a été l'occasion de débattre des problèmes écologiques, économiques, urbanistiques liés au fleuve et son avenir. De nombreux acteurs étaient présents en sus des partenaires : le Conseil Supérieur de la Pêche, le Port Autonome de Paris, l'Institution Interdépartemental des Barrages Réservoirs du Bassin de la Seine, le Cercle français de Voile, la Diren Ile-de-France, Lafarge Granulats, etc.

LE PROGRAMME DE RECHERCHE SEINE-AVAL

Le programme Seine-Aval fut mis en place en 1995. L'objectif était d'une part de combler un manque de connaissance sur le fonctionnement de l'estuaire de Seine, d'autre part de fournir aux décideurs des éléments techniques pour assurer les choix entre divers aménagements possibles.

La première étape du programme Seine-Aval s'est achevée à la fin de l'année 1999 avec l'édition d'une série de fascicules et l'organisation d'un colloque de restitution qui s'est tenu à Rouen les 17, 18 et 19 novembre 1999.

Seine-Aval a mobilisé un grand nombre d'équipes de recherche sur une thématique appliquée à caractère pluridisciplinaire, ce qui lui confère aujourd'hui une audience nationale. Les critères devant s'appliquer au choix des nouvelles actions à conduire sont de deux ordres : scientifiques et opérationnels.

Du point de vue scientifique, les besoins touchent l'ensemble des actions destinées à compléter les informations concernant l'état, le fonctionnement ou/et l'évaluation des causes qui sont à l'origine des problèmes actuels de l'estuaire.

La deuxième phase de Seine-Aval, qui fait l'objet de cette proposition s'inscrit clairement dans les orientations proposées par les responsables régionaux pour le prochain contrat de plan Etat-Région 2000-2006. Par ailleurs, les collaborations ont été suffisamment actives durant la première phase pour que cette proposition soit totalement complémentaire des autres actions conduites de part et d'autre de l'estuaire : le PIREN-SEINE en amont et le Programme National Environnement

Côtier en Manche. Les données acquises par le réseau MAREL qui devrait être rapidement fonctionnel, doivent être utilisées durant toutes les phases d'investigation du nouveau programme

Pour rendre le nouveau programme plus proche des réalités dans le fonctionnement actuel de l'estuaire de la Seine, et tenir compte d'une façon plus opérationnelle des souhaits du Comité de Pilotage sur l'applicabilité des résultats, celui-ci s'articulera sur quatre nouvelles thématiques verticales :

- Les risques chimiques et microbiologiques
- Les zones connexes
- L'eutrophisation (dégradation de la matière organique - rétention des nutriments),
- L'halieutique : habitats, peuplements et populations

L'appel à projets concernant les volets "Recherche finalisée" et "Application de la recherche" pour l'année 2003 est consultable à l'adresse :

http://seineaval.crihan.fr/rubriques/appel/rubriques/2003/jeu-cadres_appel_a_propositions_2003.html

Le Comité de Bassin Seine-Normandie a réélu à sa présidence Monsieur Robert GALLEY, ancien Ministre, pour un nouveau mandat de trois ans.

Monsieur Jean-Marie PIGEAUD est également reconduit à la Vice-Présidence.

www.oieau.org
Le monde de l'eau sur internet

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE
51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE
Tél. : 01.41.20.16.00 - Fax : 01.41.20.16.89
www.aesn.fr

VERSEAU : BILAN D'ACTIVITÉS EN 2001

Les incertitudes sur le financement de l'activité de **transfert de technologie** ont conduit à limiter les opérations aux prestations du conseiller technologique et à renoncer aux opérations qui auraient entraîné des dépenses externes ce qui a permis de rester dans le cadre des financements acquis.

Les opérations menées dans ce cadre ont été couronnées de succès à la satisfaction des chercheurs et des entreprises qui en ont bénéficié. On peut citer les exemples suivants :

- Cusenier : réduction de la consommation d'eau et sélection de solution de dépollution des effluents,
- Laboratoires Bouisson Bertrand : faisabilité du développement de nouvelles prestations d'analyses en radioactivité naturelle des eaux avec le soutien de la DRIRE, de la Région Languedoc-Roussillon et en collaboration avec le CETAMA.

Un Conseil Scientifique a été mis en place avec une double fonction :

- Donner un avis sur les orientations du programme d'activité du CRITT,
- Procéder à une évaluation scientifique et économique des opérations de transfert de technologie proposées au financement de l'Etat et de la Région.

Il est composé d'un collège scientifique avec des représentants désignés par les organismes de recherche, et d'un Collège de représentants des syndicats et organismes professionnels.

L'activité internationale a été ciblée en 2001, sur un nombre de programmes restreint mais plus ambitieux, et plus rémunérateurs.

La plus grande partie des interventions de VERSeau a consisté à apporter un appui aux autorités nationales ou locales, dans le domaine institutionnel. Le plus souvent, ces interventions ont été faites en association avec des bureaux d'études, l'Office International de l'Eau ou des partenaires européens, sous la forme de programmes.

Il faut signaler :

- **En Russie** : deux programmes d'appui technique ont été finalisés, l'un pour la mise en place d'un SATÉSE et d'un laboratoire d'analyses aux normes européennes, l'autre pour la création d'un CRITT russe.
- VERSeau fait partie, avec le BCEOM et l'Office International de l'Eau, d'un consortium chargé par l'Union Européenne, d'apporter une assistance technique à la Fédération de Russie pour la réorganisation de son administration dans le domaine de l'eau, l'adaptation de sa législation aux principes de gestion intégrée des ressources en eau et la création d'un organisme de bassin de l'Oka (affluent de la Volga) au sein duquel se trouve l'agglomération de Moscou. Cette opération, démarrée avec retard en 2000, s'est déroulée avec succès au cours de l'année 2001, et s'est terminée durant le premier semestre 2002.
- VERSeau est intervenu pour un consortium fino-français dans le cadre d'un programme Tacis sur la gestion des ressources énergétiques et leur impact sur l'eau dans la région Timano-Pechora. Ce programme se poursuit en 2002.
- **Au Liban** : VERSeau a terminé un programme sur la gestion intégrée des ressources en eau dans la région de Hermel (nord - Bekaa).
- **En Bulgarie** : VERSeau a travaillé, en appui à l'Office International de l'Eau, auprès du Ministère de l'Environnement Bulgare, pour la restructuration institutionnelle de la gestion de l'eau.

- **Au Chili** : VERSeau a assuré l'encadrement d'une étudiante en Master à l'ENGREF, en stage au Chili, sur la gestion intégrée des eaux de la vallée de l'Aconcagua.
- **Sur le bassin méditerranéen** : la réalisation de l'étude comparée des outils juridiques de gestion et de planification des zones humides des pays du pourtour méditerranéen s'est poursuivie.
- Dans le cadre du GWP (Global Water Partnership), Michel SOULIE a assuré la présidence du MEDTAC (Mediterranean Technical Advisory Committee) qui s'est transformé en GWP-Med en juin 2001. VERSeau a assuré, conjointement avec l'Institut Méditerranéen de l'Eau, le secrétariat de cet organisme de coopération de réseaux méditerranéens, dans l'objectif de faciliter la mise en oeuvre de politiques de gestion intégrée des ressources en eau dans les pays riverains de la Méditerranée.
- **En Ethiopie** : une mission a été effectuée sur le Nil Bleu, pour le compte du Ministère des Affaires Etrangères, dans une optique de préparation de programmes.
- **Au Vietnam** : l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a confié une expertise à VERSeau sur l'aide humanitaire en alimentation d'eau potable rurale, scolaire et hospitalière.

VERSEAU

Domaine de Lavalette - 859 rue Jean-François Breton
34093 MONTPELLIER Cedex 5
Tél. : 04 67 61 04 00 Fax : 04 67 52 28 29

4^{ème} ASSISES NATIONALES DE L'ÉNERGIE

3 et 4 décembre 2002 à Grenoble

C'est à Grenoble Alpexpo, que se dérouleront les 3 et 4 décembre prochains, les 4^{èmes} Assises Nationales de l'Énergie, proposées par Grenoble Alpes Métropole, Communauté d'agglomération grenobloise, et la ville de Grenoble.

Organisée sous forme d'ateliers, séances plénières, visites (le 2 décembre), exposition... cette manifestation à cette année pour thématique la production décentralisée d'énergie (PDE) et le développement durable des territoires. Sur un territoire donné, comment promouvoir et adapter les techniques de PDE ? Dans quel cadre législatif, fiscal ou réglementaire peut-on agir ? Quels sont les contraintes et les avantages économiques et sociaux ? Autant de questions qui seront abordées suivant les 4 problématiques : territoriale, technologique, "réseaux" et économique, qui structureront ces 4^{èmes} Assises Nationales de l'Énergie. Un rendez-vous qui devrait permettre aux représentants des collectivités locales de s'informer, s'impliquer et de peser dans les grands débats énergétiques nationaux et européens.

AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE -
Céline ISSINDOU

35 rue Joseph Chanrion - 38000 GRENOBLE
Tél. : 04 76 00 19 09 - Fax : 04 76 01 18 84
celine-issindou@ale-grenoble.org

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN DISPOSITIF NATIONAL DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

C'est le 24 septembre, lors de son déplacement dans le Gard, département durement éprouvé par les récentes inondations du sud-est, que **Roselyne BACHELOT** a annoncé un nouveau dispositif de prévention des inondations.

Il s'agit tout d'abord de réduire le risque.

Par exemple, ralentir le rythme d'écoulement du débit en travaillant en amont, en tête du bassin.

Il s'agit, donc, de remonter vers l'amont la politique de prévention des inondations.

La lutte contre les inondations en France, au cours des décennies précédentes, a été focalisée sur les infrastructures lourdes de protection à l'aval, au droit des zones urbanisées.

Il n'est pas question de minimiser l'apport de la protection à l'aval.

Mais il convient aujourd'hui de compléter ce dispositif par le développement de mesures de régulation ou de ralentissement du débit en amont. Efficaces pour lutter contre les inondations, elles ont de plus recours aux techniques douces, les plus respectueuses de l'environnement. Ces mesures s'inscrivent donc parfaitement dans le registre du développement durable.

Ces techniques dites de " **ralentissement dynamique** " permettront de renouer avec les zones d'expansion des crues, de faire en sorte, que la crue perde un peu de sa violence.

Le budget du Ministère de l'Ecologie pourra consacrer sur les quatre prochaines années jusqu'à 130 millions d'euros dédiés à une quinzaine de programmes de prévention des inondations sur des bassins ou sous-bassins considérés comme stratégiques. 130 millions d'euros qui permettront d'engendrer un total d'investissement d'environ 400 millions d'euros de la part de toutes les collectivités publiques concernées.

Le second axe du dispositif national de prévention des inondations procède du renforcement, du perfectionnement, de la modernisation ou de la mise en cohérence de mesures ou de politiques qui existent déjà, et qui sont dédiées à ce que les experts appellent la réduction des vulnérabilités.

Il s'agit de mieux protéger les personnes et les biens en milieu urbain.

Développer la conscience et la connaissance du risque suppose, tout d'abord, de renforcer et perfectionner le système de prévision des crues. Mieux avertis, les riverains seront mieux protégés.

Il est prévu, à cet effet, à conduire une réforme sans précédent du **système national de l'annonce des crues**, qui deviendra " **système de prévision des crues** ", pour marquer la rupture.

La ministre s'est engagée à créer au cours de l'année 2003, au terme d'un processus bien construit de concertation, de véritables pôles de compétence sur les bassins ou sous-bassins qui le justifient.

Le second volet de la réforme du système national de prévision des crues est consacré aux orages cévenols.

Le réseau de radars **ARAMIS**, qui se développe, en lien avec Météo-France, dans le sud de la France, depuis 1994, va être renforcé. Ce sont ces radars qui repèrent les " boules noires ", les nuages spectaculaires qui engendrent les orages cévenols. Ce programme va être dynamisé sur la période 2003-2005. 5,5 millions d'euros seront consacrés à ce programme par le budget de l'Etat.

D'autre part, en étroite collaboration avec Météo-France, le Centre National d'Appui aux Services de Prévision des Crues sera créé dès 2003. Il sera principalement dédié à la veille opérationnelle des " orages cévenols ". Il interviendra donc en " second rideau " des services de prévision des crues chargés de la surveillance des bassins sensibles, à réaction très rapide.

Pour développer la mémoire du risque, la confection des **atlas des zones inondables**, devrait être achevée en 2005.

Une **réforme des Plans de Prévention des Risques** est aussi prévue : lorsqu'un PPR est approuvé, à côté des mesures d'interdiction qu'il contient, des mesures de gestion sont imposées aux propriétaires des habitations situées dans les zones à risque. On leur demande ainsi des modifications non négligeables, mais cruciales pour mieux vivre avec le risque ou s'en protéger.

Il s'agit de remonter au-dessus de la ligne des plus hautes eaux les équipements les plus vulnérables, les installations électriques, de mieux protéger les murs ou les entrées des immeubles, etc...

Les PPR approuvés bénéficieront d'une participation de la collectivité nationale la réalisation de ces mesures.

LES PRIORITÉS DU BUDGET 2003

Avec une baisse de 0,2 % par rapport à 2003, le budget 2003 du MEDD (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable) s'élève à 768,16 M d'Euros. **Roselyne BACHELOT** a dévoilé ses priorités :

- **La lutte contre les inondations** : la prévention des inondations d'origine fluviale constitue un enjeu primordial pour le Ministère. En 2003, le budget qui lui sera consacré s'élèvera à 42 M€. En particulier, 32,4 M€ seront attribués à l'amélioration de l'entretien des cours d'eau et au renforcement des ouvrages de protection des lieux habités. Par ailleurs, 8 M€ seront consacrés aux services d'annonce des crues, avec notamment la mise en place

d'un centre technique national d'appui basé à Toulouse qui regroupera dans un premier temps, une quinzaine de spécialistes.

- **La connaissance des données sur l'eau et les milieux aquatiques** : avec 41,36 M€, le renforcement des moyens consacrés en 2003 à la connaissance des données sur l'eau et les milieux aquatiques sera conséquent (+ 46 % par rapport à 2002). Ces nouveaux crédits viendront notamment renforcer la surveillance des systèmes aquifères d'intérêt national, dans le cadre d'une adaptation du Système d'Information sur l'Eau aux exigences de la Directive-Cadre européenne. Ils permettront parti-

culièrement au Réseau National de surveillance des Eaux Souterraines (RNES) de se renforcer.

- La mise en place d'un système d'observation environnementale : la mise en place d'un système national d'observation environnementale est aussi une des priorités du Ministère. Le budget y consacra 1,95 M€. Ces crédits seront consacrés à la mise en place d'un observatoire opérationnel des sols et au développement d'un observatoire écologique du littoral. Ils permettront également de renforcer les actions de suivi sur 10 ans des conséquences écologiques et toxicologiques de la marée noire de l'Erika, ainsi que du Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Sols (GIS SOL). Enfin, l'Observatoire de la faune sauvage et de ses habitats, créé en 2002, verra ses premiers travaux soutenus en 2003 au titre de cette priorité.
- La prévention des risques technologiques : le Ministère est responsable de la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans l'un de ses plus anciens domaines : la prévention des risques technologiques. L'explosion survenue le 21 septembre 2001 sur le site de l'usine AZF à Toulouse a soulevé un débat sur la place du risque industriel dans notre société, et le budget pour 2003 traduit la volonté de renforcer cette politique. Le Ministère poursuit donc à la fois une démarche de prévention et de précaution, avec des moyens d'investigation, de contrôle et d'expertise, une évolution du rôle des pouvoirs publics et un

renforcement de l'information et de la concertation de tous les acteurs concernés. Ainsi, 6,38 ME seront consacrés à cet effort. De plus, le budget de l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) augmentera de 6,86 % par rapport à 2002, afin de développer les capacités d'expertise et d'appui.

- L'Agence Française de Sécurité Sanitaire Environnementale : Placée sous la double tutelle des ministères en charge de la Santé et de l'Ecologie, l'Agence Française de Sécurité Sanitaire Environnementale (AFSSE) veillera à la protection de la santé humaine dans le domaine de l'environnement. Le budget 2003 du Ministère apportera 2,66 ME au développement de l'AFSSE, qui sera implantée à Saint-Maurice (Val-de-Marne) dans la perspective de constituer un grand pôle de santé publique. Par ailleurs, 24 emplois seront créés afin de renforcer ses effectifs.
- La Ministre a aussi annoncé des crédits pour :
- L'avancement du réseau Natura 2000,
 - Le renforcement de l'éducation à l'environnement,
 - Le développement du réseau des espaces naturels protégés,
 - Un nouvel institut pour la radioprotection et la sûreté nucléaire.



UNE CHARTE POUR L'ENVIRONNEMENT

Le projet de Charte de l'Environnement, présenté en conseil des ministres le 5 juin 2002, est l'une des principales priorités du Gouvernement pour 2003. Cette Charte, qui sera adossée à la Constitution, est un enjeu de société puisqu'elle consacra les principes fondamentaux du droit de l'environnement et du développement durable. Les services du Ministère accompagneront l'élaboration de ce projet en suscitant et organisant le débat public, en développant les outils de communication et en favorisant l'information des citoyens, pour un montant estimé à 1,6 M€.

La préparation de cette Charte a été confiée à une Commission de 18 membres, présidée par le professeur Yves COPPENS, regroupant des élus (une députée et un maire), des experts juridiques et scientifiques, des représentants des partenaires sociaux, des associations et des entreprises. Elle se réunit à un rythme mensuel.

La Commission a pour mission d'éclairer les enjeux notamment juridiques, environnementaux, sociaux, d'une Charte de l'Environnement. Elle pilote la concertation nationale. Elle est assistée d'un Comité juridique et d'un Comité scientifique. Elle présentera les conclusions de ses travaux, accompagnée d'une proposition de texte, le 21 mars 2003.

La consultation nationale comporte plusieurs modalités : recueil de contributions écrites à partir d'un questionnaire envoyé à toutes les catégories d'acteurs concernés (élus, associations, syndicats, entreprises, institutions...), auditions, site internet dédié à la Charte, assises territoriales.

En janvier et février 2003, dix assises territoriales se tiendront en métropole, regroupant à chaque fois deux ou trois régions. Chaque région d'Outre-Mer tiendra également ses assises. Elles regrouperont tous les acteurs locaux, préalablement consultés par les préfets

qui leur adresseront le questionnaire élaboré par la Commission. Les acteurs consultés représenteront au niveau local les mêmes catégories que ceux consultés au niveau national (élus, associations, syndicats, entreprises, institutions...). Chaque assises seront l'occasion d'un débat sur l'ensemble des enjeux de la Charte, et se focaliseront en plus pour chaque lieu sur un thème environnemental. La Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable ainsi que d'autres Ministres et des membres de la Commission seront présents à chaque assises.

Un site internet national dédié à la Charte sera ouvert mi octobre pour informer du déroulement des travaux de préparation, mettre en ligne des documents et des contributions, prendre en compte les réactions et les propositions ainsi que proposer un forum et un espace de débat pour internautes. Ce site sera relayé en région par les portails des préfectures.

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**
20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01.42.19.20.21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.environnement.gouv.fr

www.oieau.org
Le monde de l'eau sur internet

BRGM :**RÉORIENTATION EN 2001 DES ACTIVITÉS
VERS L'ENVIRONNEMENT ET LES RISQUES LIÉS AU SOUS-SOL**

L'année 2001 aura été, pour le BRGM, décisive pour la réorientation de ses activités vers l'environnement et les risques naturels liés au sous-sol.

Le contrat Etat-BRGM, signé en mars, fixe en effet à l'Établissement un renforcement de l'action vers ces objectifs, et la demande à laquelle il a dû répondre s'est développée rapidement dans les domaines de la gestion des ressources naturelles liées au sous-sol, de la prévention des risques naturels d'origine géologique, et de l'environnement géologique.

En matière d'eau, le BRGM excelle dans la localisation et l'évaluation de nouvelles ressources, la protection de sa qualité, la compréhension de son circuit en surface et dans le sous-sol. Ces compétences sont utilisées lors de missions fondamentales de recherche et d'appui aux politiques publiques.

La Directive-Cadre européenne sur l'eau de décembre 2000 établit un calendrier de mise en place d'un système de gestion rationnelle de la ressource pour chaque pays européen. En 2001, le service Eau du BRGM a concentré une partie significative de ses actions en vue de cet objectif. Ses compétences reconnues lui ont conféré par ailleurs un fort taux de succès de ses réponses aux appels d'offres européens (5^e PCRD) et la multiplication d'expertises à l'international. Ses travaux s'inscrivent dans une logique de gestion durable de la ressource. Les nouvelles modélisations se complexifient et tiennent compte non seulement du contexte hydraulique et hydrogéochimique mais aussi des facteurs socio-économiques.

Quelques faits marquants de 2001 :

- **Zones humides** : fin du GIP Hydrosystèmes et du Programme National de Recherche sur les Zones Humides. Les résultats de ce projet, coordonné au niveau national par le BRGM, ont fait l'objet d'un colloque national de restitution. Ils mettent en évidence l'importance et la fragilité de ces zones.
- **Pollutions azotées** : mise en place d'une méthode originale d'identification de l'origine des pollutions azotées grâce à l'utilisation combinée des isotopes de l'azote et du bore. Elle a été mise au point sur le bassin de l'Arguenon (Bretagne).

- **Problème du bore** : démarrage du projet européen Boremed (2001 - 2004) pour gérer le problème du bore dans les ressources en eau des régions méditerranéennes. Le bore, dont la présence dans ces régions reste souvent inexpliquée, présente des dangers pour la santé.
- **Aquifères karstiques** : démarrage du projet de recherche sur les aquifères karstiques des Corbières (2001 - 2004) en vue de les exploiter de manière active et de disposer de nouvelles ressources en eau de bonne qualité dans cette région.
- **Eaux souterraines** : développement d'une banque de données nationales sur les eaux souterraines (Ades) pour le compte du Ministère chargé de l'environnement. A terme, l'outil devra être accessible à tous via internet. Son chargement est en cours.
- **Changement climatique** : poursuite du projet européen Global Impact of Climate Change avec une simulation des effets du changement climatique à grande échelle dans le bassin versant de la Saône.
- **Pesticides** : percée sur la compréhension des mécanismes de transfert des pesticides dans le sous-sol (acétochlore, atrazine). Le comportement d'une nouvelle molécule destinée à remplacer les triazines, fortement controversées, a fait l'objet de premières études dans le cadre du projet européen Pegase que coordonne le BRGM (2001 - 2004).
- **Directive-Cadre européenne sur l'eau** : démarrage des premières actions d'appui au Ministère chargé de l'environnement.

Edition BRGM

3, avenue Claude Guillemin

45060 ORLÉANS Cedex 2

Tél. : 02 38 64 37 37 - Fax : 02 38 64 35 78

www.brgm.fr

ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOIRE :**UN NOUVEAU NOM POUR UNE ACTIVITÉ ACCRUE EN 2001**

En juin 2001, les élus du Comité Syndical ont décidé à l'unanimité d'abandonner l'acronyme EPALA (Établissement Public d'Aménagement de la Loire et ses Affluents) au profit de la nouvelle appellation d'Établissement Public Loire.

L'année 2001 aura aussi été marquée par la reconnaissance au plus haut niveau de l'Etat de la qualité du travail déjà effectué par les ligériens, avec le déplacement à Orléans du Président de la République, puis de la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, venus respectivement en mai participer à une réunion du Comité de pilotage de l'équipe pluridisciplinaire plan Loire et en juin inaugurer le réseau CRISTAL (fourniture en temps réel de données aux services d'annonce de crues).

Cette année aura vu l'établissement s'engager résolument dans la mise en oeuvre du **Programme Interrégional Loire Grandeur Nature**, en application de la convention de partenariat signée le 21 décembre 2000 entre l'Etat, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'EPALA, avec le lancement de nombreuses initiatives nouvelles en faveur du patrimoine et la participation active de l'Établissement aux opérations en faveur de la restauration du saumon et des milieux naturels ligériens.

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

3 avenue Claude Guillemin - BP 6125

45061 ORLÉANS Cedex 2

Tél. : 02 38 64 38 38 - Fax : 02 38 64 35 35

www.eptb-loire.fr

ISIM : 2^{ÈME} SÉMINAIRES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EAU

Du 3 au 5 février 2003 à Montpellier

L'Institut des Sciences de l'Ingénieur de Montpellier accueille chaque année plus de 800 élèves-ingénieurs, répartis dans cinq filières pluridisciplinaires.

Le département Sciences et Technologies de l'Eau s'est fixé comme objectif de former des ingénieurs généralistes de l'eau capables d'une approche transdisciplinaire dans les secteurs allant de l'évaluation et la gestion des ressources superficielles et souterraines à la définition des filières de traitement des rejets, en passant par la conception des systèmes de transport et de régulation, le contrôle de la qualité des eaux, la protection de la biomasse en milieu naturel, la mise en place de schémas d'aménagement de rivières ...

Le programme de ses séminaires est étroitement lié aux sujets d'actualité du monde de l'eau, tout en offrant une vision prospective de ce que pourraient être les enjeux

environnementaux de demain. Cette année, trois thèmes seront abordés :

- Les outils de simulation et de dimensionnement de stations d'épuration,
- Les outils de la télédétection du service de l'hydrologie et de l'hydraulique,
- Les réseaux d'observation au service de la qualité de l'eau.

INSTITUT DES SCIENCES DE L'INGÉNIEUR DE MONTPELLIER

Place Eugène Bataillon
34095 MONTPELLIER CEDEX 5
seminaire-eau@isim.univ-montp2.fr
<http://www.isim.univ-montp2.fr/seminaire-eau>

SPDE : FAIRE DE L'EAU UNE PRIORITÉ POLITIQUE

Les entreprises françaises de service d'eau et d'assainissement réunies au sein du Syndicat Professionnel des Distributeurs d'Eau (SPDE, 46 millions d'habitants desservis en France) approuvent les résolutions de Johannesburg pour l'accès à l'eau et à l'assainissement. Ces entreprises ont contribué aux réflexions du Comité français pour le Sommet Mondial du Développement Durable et peuvent, en complément, apporter les observations suivantes, qui sont le fruit de leur confrontation quotidienne, en France et à l'étranger, aux réalités de terrain, techniques, sociales, économiques et politiques :

- Pour que l'accès à l'eau s'améliore, il faut que la bonne gestion de l'eau soit élevée au rang de véritable priorité politique par chaque Etat. L'expérience montre que les solutions existent lorsqu'une volonté politique claire est exprimée et suivie.

L'eau est certes devenue ces dernières années l'un des thèmes de consensus international, mais les engagements collectifs que prennent les Etats dans le cadre d'accords ou de déclarations internationales trouvent trop lentement leur traduction concrète au niveau de chaque Etat.

Or, il leur incombe d'identifier et d'évaluer les projets à mettre en oeuvre sur le territoire pour atteindre l'objectif du Millénaire.

- La vérité des prix au regard de la qualité du service rendu est essentielle à l'efficacité du service de l'eau et à la gestion durable de la ressource, que la gestion soit publique ou qu'elle soit confiée à un opérateur privé. Cela va de pair avec une politique sociale de l'eau en direction

de population clairement identifiées. Les coûts et les effets de cette politique sociale peuvent ainsi être clairement mesurés.

L'expérience du SPDE permet de souligner qu'un prix adapté du service de l'eau compromet l'entretien durable des installations et rend très difficile le financement de leur extension aux quartiers périphériques ; c'est que l'on constate dans de nombreuses mégalopoles.

Mais, lorsque le prix du service de l'eau est significativement inférieur à son coût, il est souhaitable que sa mise à niveau soit progressive et accompagnée d'améliorations visibles de la qualité du service.

- Les budgets publics ne pourront pas, à eux seuls, répondre aux besoins financiers croissants des secteurs de l'eau et de l'assainissement. Mais l'équilibre économique de la plupart des grands investissements nécessaires dans les pays en développement ne permet pas de recourir aux seuls financements privés.

Aussi est-il urgent de mettre au point de nouveaux modèles contractuels de gestion déléguée qui permettront, à la fois, de consolider la primauté et la légitimité de la décision politique sur l'eau et d'optimiser la dépense publique par la combinaison de fonds publics et d'investissements privés, et ce, dans un cadre institutionnel approprié.

SPDE

83, Avenue Foch - 75761 Paris Cedex 16
Tél. : 01 53 70 13 56 - Fax : 01 53 70 13 41

IDDRI : JOHANNESBURG N'EST PAS UN ÉCHEC

Le Sommet du Développement Durable, qui s'est tenu à Johannesburg à la fin du mois d'août est considéré par beaucoup comme un échec. Pourtant ce sommet marque des avancées significatives dans la construction d'une gouvernance mondiale à la fois efficace et légitime. C'est ce que l'IDDRI (Institut du Développement Durable et des Relations Internationales) a souhaité montrer dans sa brochure Faut-il aller à Johannesburg ?

Créé en 2001 sous la forme d'un groupement d'intérêt scientifique regroupement six ministères et six organismes de recherche, l'IDDRI se veut un lieu de débat, où les acteurs, les administrations, la communauté scientifique, les

entreprises, le milieu associatif, déterminent conjointement les questions à approfondir, débattent et identifient convergences et divergences, créant ainsi une culture commune. L'IDDRI a également comme objectif de mieux assurer la participation française aux débats internationaux sur le développement durable.

INSTITUT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

6 rue du Général Clergerie - 75016 PARIS
Tél. : 01 53 70 22 35 - Fax : 01 53 70 21 45
iddri@cirad.fr - www.iddri.org

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES :

LA DGCID PORTE LA SOLIDARITÉ FRANÇAISE

La Direction Générale de la Coopération Internationale (DGCID) du Ministère des Affaires Étrangères est un instrument pour une diplomatie d'influence et de solidarité. Elle anime un réseau de 160 services de coopération et d'action culturelle (SCAC) au sein des Ambassades de France, 151 instituts et centres culturels, 266 établissements scolaires de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger et 27 centres de recherche en sciences sociales et humaines. Elle soutient également le réseau mondial des Alliances Françaises.

Au sein de la DGCID, 4 directions et une mission sont chargées de la mise en oeuvre des actions dans les domaines suivants :

- l'aide au développement et la coopération technique ;
- la coopération scientifique, universitaire et de recherche ;
- l'action audiovisuelle extérieure et les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- la coopération culturelle et la promotion de la langue française,
- la promotion de la coopération non gouvernementale.

Dans le domaine de l'eau par exemple, la DGCID a ainsi notamment participé aux projets suivants en 2001 :

- Ouganda : projet d'assainissement des quartiers défavorisés de Kampala, piloté par l'Agence Française de Développement,
- Brésil et Mexique : formation d'ingénieurs dans les grandes écoles françaises,
- Accentuation de la prise en compte de la protection des ressources naturelles et de la biodiversité dans les actions de coopération envers les pays en voie de développement.

Ainsi, avec un budget de 1.417,5 M€, la DGCID assure la promotion de la pensée et du savoir-faire français à l'étranger.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

244 boulevard Saint-Germain - 75303 PARIS 07 SP

Tél. : 01 43 17 90 00

dgcid@diplomatie.gouv.fr

www.diplomatie.gouv.fr

“JEUNES REPORTERS POUR L'ENVIRONNEMENT” 2002 - 2003

Le programme Jeunes Reporters pour l'Environnement est mené depuis 10 ans par la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement (Association Loi 1901 à but non lucratif) avec des enseignants de langues étrangères, de français, d'Histoire-Géographie, de Sciences de la vie, de Physique-chimie, de Communication, d'Économie... avec le soutien du Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

Le principe : réaliser des reportage sur l'environnement avec les élèves, et jouer le rôle d'une agence de presse internationale alimentée par les jeunes. De nombreuses activités animent le programme : lettres d'information, missions internationales, concours photos et articles... Des outils pédagogiques sont proposés (site internet, guides, ...).

A noter que le super grand prix européen 2001 - 2002 a été décerné à une enquête sur deux lacs rencontrant des problèmes environnementaux, réalisée par le lycée Teoretic ca Rosetti (Roumanie), en coopération avec le lycée Virum Gymnasium (Danemark).

Les projets doivent être adressés à :

OFFICE FRANÇAIS DE LA FONDATION POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT À L'EUROPE

6 avenue du Maine - 75015 PARIS

Tél. : 01 45 49 40 50 - Fax : 01 45 49 27 69

www.youngreporters.org

RÉOUVERTURE DU “MARINARIUM” DE CONCARNEAU



Fondée en 1859, en baie de la Forêt, dans le Finistère Sud, la Station de biologie marine de Concarneau est la plus ancienne station au monde.

Centre de recherches fondamentales sur l'écologie et la biodiversité marine, centre de recherches appliquées sur les biotechnologies liées au milieu marin, avec ses bassins et ses viviers historiques restaurés, avec ses locaux de 2 700 m² comprenant des laboratoires, des aquariums, une salle de conférence, une bibliothèque, avec un “Marinarium” entièrement rénové, la Station de biologie marine de Concarneau possède aujourd'hui les moyens de présenter à ses visiteurs la sciences en marche.

Aujourd'hui, l'inauguration du “Marinarium” donne un nouvel élan au programme de restructuration et de rénovation de ce laboratoire dédié à la connaissance de la mer.

STATION DE BIOLOGIE MARINE DE CONCARNEAU

Place de la Croix - 29 900 CONCARNEAU

Tél. : 02 98 97 06 59

LES ACTIVITÉS 2001 DE L'INERIS

L'accident survenu le 21 septembre 2001 sur le site AZF de Toulouse aura servi de révélateur à bien des égards. D'une façon dramatique, il aura souligné la complexité de l'évaluation des risques liés aux installations industrielles, pour l'homme et l'environnement ; il aura révélé l'urgence de mettre en place des dispositifs normatifs et réglementaires.

Pour l'INERIS (Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques), Toulouse aura confirmé la nécessité de mener de front ses trois activités principales : la recherche, l'appui aux Pouvoirs Publics et les prestations pour les entreprises et les collectivités locales.

Aujourd'hui, l'Institut se situe au carrefour de trois cultures, en intégrant une expérience scientifique, industrielle et réglementaire.

Dans le domaine de l'eau, l'INERIS développe son secteur "Métrologie des eaux" (suivi des rejets des Installations Classées, appui aux administrations déconcentrées).

Dans le cadre de la nouvelle Directive-Cadre européenne "Eau", l'Institut participe à l'élaboration de la méthodologie d'analyse des 33 substances à risques répertoriées. Ce travail est effectué en collaboration avec divers établissements scientifiques issus des différents pays de l'Union Européenne.

L'INERIS a mis en place un programme de recherche sur les biomarqueurs d'exposition aux oestrogènes mimétiques chez les poissons et leur signification écologique. L'INERIS participe, en outre, à la mise en place des méthodes et outils d'évaluation des risques liés à ces substances, aux niveaux européen et international.

Le programme Transpol associe des organismes de recherche et des bureaux d'études pratiquant la modélisation du transfert des polluants du sol vers les eaux souterraines en vue de définir des règles de bon usage des modèles.

Le programme d'élaboration de "fiches de données toxicologiques et environnementales des substances chimiques" a été intensifié en 2001. Ces documents, en ligne sur le site Internet de l'INERIS, fournissent aux entreprises, aux collectivités, aux bureaux d'études... des données sur les propriétés physico-chimiques de substances chimiques ainsi que leurs caractéristiques de toxicité et d'écotoxicité. Ces données sont utiles pour l'évaluation des risques liés aux émissions des installations classées, aux sites pollués ou à toute situation environnementale (par exemple, en cas de pollution accidentelle).

Lancé en 2001, le programme "Risques naturels et environnement industriel" tente de définir les interactions entre risques naturels (tremblements de terre, inondation, tempêtes, glissements de terrain, foudre...) et risques industriels. Par ailleurs, il propose des mesures de prévention contre cette juxtaposition de risques.

L'INERIS est aussi partie prenante dans trois réseaux européens de recherche et d'expertise :

- METROPOLIS, pour identifier, promouvoir et organiser la diffusion des meilleures technologies et pratiques disponibles ;
- ACUTEX, pour le développement d'une méthodologie visant à déterminer des seuils en cas d'émission accidentelle de produits chimiques ;
- ARAMIS pour développer une démarche intégrée d'évaluation des risques.

INSTITUT NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL ET DES RISQUES

Parc Technologique Alata - B.P. 2
60550 VERNEUIL-EN-HALATTE
Tél. : 03 44 55 66 77 - Fax : 03 44 55 66 99
ineris@ineris.fr
www.ineris.fr

DES SOUTIENS AUX SINISTRÉS DES INONDATIONS DU GARD

- La Fédération Nationale des Maires Ruraux (FNMR) a lancé une opération de solidarité des petites communes touchées par les dramatiques inondations qui ont ravagé de nombreuses communes du sud de la France et notamment du Gard.

Les Maires Ruraux peuvent dès aujourd'hui adresser leurs dons au compte spécialement ouvert à cet effet par la FNMR : "Solidarité Inondations", CCP Lyon 0897898Z RIP : 20041 01007 0897898Z038 24.

Les sommes recueillies seront intégralement reversées aux communes rurales les plus durement touchées, sans aucun critère d'adhésion à la FNMR.

- En réponse à la demande des élus du Gard, le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) a décidé de mobiliser une équipe de 9 techniciens et ingénieurs qui sont rendus dès le 13 septembre à Comps, Saint-Genies de Malgoire, Cendras et par la suite dans d'autres communes comme Aramon.

Leurs interventions avaient pour objectif l'assistance, la coordination, l'audit et le conseil dans la rénovation et l'aménagement du réseau d'assainissement local.

Pour y répondre, du matériel de travaux publics adapté à ce type d'interventions d'urgence a été acheminé de Paris et en partie prêté pour l'occasion par deux entreprises (Vinci-Razel) de ce secteur.

Ces soutiens humain et logistique pourraient être suivis par une subvention d'environ 30 000 € proposée lors du prochain Conseil d'Administration. Ces fonds seront versés au Secours Populaire, au Secours Catholique et à la Croix Rouge Française.

Cette démarche de solidarité, initiée par Monsieur Maurice OUZOULIAS, Président du SIAAP, répond à la volonté de cette institution de conseiller et de partager son savoir-faire, aussi bien en France qu'à l'étranger, lors de ses actions de coopération.

FÉDÉRATION NATIONALE DES MAIRES RURAUX

35 rue Saint-jean - B.P. 5063
69245 LYON CEDEX 05
Tél. : 04 72 61 77 20 - Fax : 04 72 61 79 97
fnmr@fnmr.asso.fr - www.fnmr.ass

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE

2 rue Jules César - 75012 PARIS
Tél. : 01 44 75 44 08 - Fax : 01 44 75 44 14

PÔLE DE L'EAU DE SAINT-ÉTIENNE : OUVERTURE À L'EUROPE

Le Pôle de l'Eau de Saint-Etienne fédère une centaine d'entreprises et d'organismes, ce qui représente plus de 3.500 emplois et un chiffre d'affaires de plus de 600 M€. Le Pôle assure un rôle de coordination du réseau.

2001 a vu l'achèvement du projet RECYCLE (Technologies propres et recyclage dans l'industrie mécanique).

Initié en 1998, ce projet visait à contribuer au transfert d'un savoir-faire local vers l'industrie du bassin méditerranéen : Espagne et Portugal. Le bilan comporte des retombées positives en terme d'image et de compétences, même si l'activité de transfert ne représente pas à court terme de retombées commerciales pour l'industrie.

D'un point de vue technique, RECYCLE a permis de :

- former des experts en Espagne et au Portugal,
- démontrer la viabilité technique et économique des technologies sélectionnées et leur adaptation aux spécificités des régions,
- créer un réseau interrégional.

Ce projet a donc permis au Pôle :

- d'intégrer un réseau de compétences transnational,
- de mettre en place un outil d'aide à la décision,
- d'organiser des échanges interentreprises du 7 au 10 novembre 2001 à Porto,
- d'être référencé au niveau de l'Europe,
- de démarrer deux nouveaux projets européens : ENVIREDOX et ESPLANADE.

Les acteurs français, espagnol et portugais sont en effet à nouveau associés autour du projet ENVIREDOX (Innovation Technologique dans le domaine du traitement de certains effluents) qui consiste à démontrer la faisabilité technique du traitement de certains effluents à forte DCO ou à forte toxicité par des techniques d'oxydation anodique. Ce procédé innovant est en phase de développement et propose une alternative à l'incinération.

Le projet ESPLANADE (Exploitation of Scenario Planning And Data Searching Expertise) part du constat selon lequel les PME, trop souvent préoccupées par leur activité à court terme, ne perçoivent pas les évolutions futures de leur secteur. Convaincu qu'une vision à court terme représente un frein à l'innovation et au développement de l'entreprise, le projet vise à accompagner les PME dans une démarche de gestion stratégique de l'entreprise, en mettant à leur disposition des outils d'aide à la décision adaptés.

Dans le Département de la Loire, le Pôle de l'Eau est engagé dans le projet de création d'un Centre de Ressources du Développement Durable initié par Saint-Etienne Métropole dans le cadre de l'Agenda 21. Ce projet a pour but de valoriser les savoir-faire et les expériences dans ce domaine, de concentrer les moyens et de proposer des actions.

PÔLE DE L'EAU - MAISON DES PÔLES

74 rue des Acières - 42000 saint-étienne
Tél. : 04 77 91 16 61 - Fax : 04 77 91 16 62
contact@poledeleau.com
www.poledeleau.com



ACADÉMIE DE L'EAU : LE DROIT À L'EAU POUR TOUS, UNE RÉALITÉ JURIDIQUE OU UNE SIMPLE ASPIRATION POLITIQUE ?

L'existence juridique et la mise en œuvre pratique du "droit à l'eau pour tous" vient de faire l'objet d'une étude approfondie publiée par l'Académie de l'Eau, qui répertorie les multiples mesures qui ont permis de faire entrer progressivement ce droit dans la réalité. De nombreux exemples sont tirés de la pratique de six pays : France, Belgique, Royaume-Uni, Irlande, Chili, Afrique du Sud.

L'étude montre que le "droit à l'eau pour tous", c'est-à-dire la disponibilité d'eau potable pour toute personne à un prix abordable, n'est pas toujours satisfaite dans les pays industrialisés. En effet, l'eau est devenue trop chère au regard des ressources des plus démunis lorsque les pouvoirs publics ont réduit les subventions concernant un produit de première nécessité.

Pour que l'eau potable qui est physiquement disponible soit également économiquement abordable pour tous, il faudrait revoir la tarification et les systèmes de subventions et mettre en place d'importantes mesures d'accompagnement social au bénéfice des groupes humains les plus démunis.

L'étude conclut que la mise en œuvre du droit à l'eau pour tous ne pose aucun problème juridique ou financier particulier dans les pays bien équipés en réseaux d'approvisionnement en eau. Au plan pratique, elle requiert l'adoption de dispositions législatives ou régle-

mentaires, notamment pour préciser dans quels cas et sous quelles conditions un ménage peut se voir privé d'eau potable.

Dans les régions sous-équipées des pays en développement, l'accès à l'eau pour tous est progressivement mis en œuvre et figure parmi les priorités nationales. Dans les régions les plus déshéritées, il faudra faire appel à une aide internationale plus importante que celle actuellement disponible car les revenus des populations de ces régions sont souvent trop faibles pour leur permettre d'améliorer l'accès à l'eau potable.

Le texte de l'étude (160 p) est disponible sur le site de l'Académie de l'Eau : www.oieau.fr/academie/gege/

Son auteur, Henri SMETS, est membre de l'Académie de l'Eau (France) et du Conseil Européen du Droit de l'Environnement.

ACADÉMIE DE L'EAU

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE
Tél. 01 41 20 16 00 - Fax 01 41 20 16 89
www.oieau.org/academie/

IFEN : FORTE HAUSSE DE LA DÉPENSE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN 2000

Selon les données présentées dans le rapport à la Commission des comptes de l'économie de l'environnement, la dépense de protection de l'environnement a augmenté en 2000 à un rythme très nettement supérieur à celui de l'année précédente. Cette forte hausse résulte principalement d'une accélération des dépenses d'investissement pour la gestion des déchets et des eaux usées.

Dans une conjoncture favorable, particulièrement pour le domaine environnemental, l'emploi connaît une nette croissance, autant dans le secteur public que privé.

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LA FRANCE

À l'automne 2002, l'IFEN publiera un ouvrage bilingue (français-anglais) présentant une sélection d'une quarantaine d'indicateurs de développement durable, chiffrés et commentés à l'issue d'une phase de consultation ouverte aux associations, chercheurs, administrations, collectivités, entreprises, etc. Les travaux sur les indicateurs de développement durable menés par l'IFEN ont commencé en 1997-1998 sous l'égide du Ministère chargé de l'environnement avec des études fondées sur des réflexions méthodologiques et se sont prolongés avec le test de pertinence des indicateurs proposés par la Commission de Développement Durable des Nations-Unies.

	Administrations publiques	Entreprises	Ménages	Total	Variation 2000/1999 (%)	Répartition (%)
Gestion des eaux usées	9 091	1 368	835	11 294	8,7	43,2
Déchets	4 756	3 353	356	8 465	7,4	32,4
Nettoyage des rues	977	s.o.	s.o.	977	5,4	3,7
Air	n.d.	1 565	109	1 674	-1,2	6,4
Bruit	46	637	94	777	6,5	3,0
Biodiversité et paysages	381	330	0	711	2,0	2,7
Recherche et Développement	649	350	s.o.	999	8,8	3,8
Administration générale	1 240	n.d.	s.o.	1 240	5,6	4,7
Dépense de protection de l'environnement	17 140	7 604	1 393	26 137	7,0	100,0
Variation 2000/1999 (%)	8,2	6,8	-3,8			

La dépense de protection de l'environnement par agent responsable et par domaine en 2000 en millions d'euros aux prix courants - données provisoires - Source : MEDD, IFEN s.o. : sans objet

97 % DES LOGEMENTS EN FRANCE DISPOSENT DE SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

Le numéro 76 des "Données de l'Environnement" publié par l'IFEN présente de nouveaux résultats de l'enquête "Eau et Assainissement" effectuée début 2000 par l'Ifen et le Scees (Service central des enquêtes et études statistiques du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche) en partenariat avec les Agences de l'Eau.

D'après le dernier recensement de la population en 1999, 97% des logements disposent de systèmes d'assainissement dont quatre sur cinq par équipement collectif. L'enquête Ifen - Scees - Agences de l'Eau auprès des communes permet de mieux décrire le réseau de collecte des eaux usées, qui conduit chaque année environ 4,8 milliards de m³ d'effluents vers 15.000 stations d'épuration.

En 1998, selon l'enquête, l'ensemble du réseau de collecte des eaux usées s'étendait sur 246.000 kilomètres. 80% des logements étant raccordés à l'assainissement collectif, les autres disposant presque tous d'installations autonomes (fosses septiques, par exemple) qui respectent tout à fait l'environnement, pour peu qu'elles soient régulièrement entretenues et bien réalisées. La réglementation prévoit que les communes devront organiser un contrôle de la conformité et de l'entretien de ces installations individuelles avant le 31/12/2005.

Pour les eaux usées, selon les éléments disponibles, les investissements ont augmenté d'environ 14 % en 2000, pour atteindre 4,4 milliards d'Euros. Cette croissance s'explique par la poursuite de la hausse des investissements pour les services collectifs d'assainissement. En 2000, la croissance de la dépense courante pour les services collectifs d'assainissement était de 5,9 % contre 7,3 % (chiffres corrigés) en 1999, tandis que la dépense courante des entreprises pour l'épuration industrielle se stabilisait à 1 milliard d'Euros.

Au terme de ces expériences, l'IFEN a, en 2001 et 2002, tenté un exercice qui tient compte des trois dimensions environnementale, sociale et économique en évitant de les juxtaposer.

L'approche a été structurée en modules caractéristiques de la durabilité au sens défini par le rapport Brundtland :

Axe 1 : une croissance équilibrée, génératrice de plus d'emplois et de productivité et de moins d'externalités,

Axe 2 : une attention soutenue portée à l'entretien et à la restauration des capitaux critiques, y compris humains et institutionnels,

Axe 3 : une bonne articulation entre le local et le global,

Axe 4 : la satisfaction des besoins des générations présentes par la réduction des inégalités (conception objective) et les insatisfactions (conception subjective),

Axe 5 : la prise en compte des générations futures par l'application du principe de précaution pour la gestion des ressources et par l'adaptation à l'imprévisible (réduction de la dépendance en cas de risques et d'aléas).

La gestion des équipements collectifs est assurée par des opérateurs privés pour 54% des canalisations et 38% des communes (pour l'eau potable, ils gèrent 63% du réseau pour 53% des communes). En 1998, 5.450 km de réseaux nouveaux ont été construits, soit 2,2% de l'ensemble du réseau. 1.800 km de canalisations ont été remplacés cette même année, soit 0,7% de l'ensemble du réseau métropolitain (un taux du même ordre de grandeur que pour les conduites d'eau potable).

L'enquête estime à 15.000 le nombre des stations d'épuration et leur capacité à 82 millions d'équivalents habitants (EH). 60% d'entre elles ont des capacités épuratoires inférieures à 1.000 EH et représentent 4% des capacités. Les plus grandes unités, de capacité supérieure à 100.000 EH, sont peu nombreuses (1% de l'ensemble) mais représentent à elles seules 44% des capacités épuratoires. Plus de 60% de ces grandes unités ont été mises en service avant 1980.

INSTITUT FRANÇAIS DE L'ENVIRONNEMENT
61, boulevard A. Martin - 45058 ORLEANS CEDEX 1
Tél. : 02.38.79.78.78 - Fax : 02.38.79.78.70
ifen@ifen.fr - www.ifen.fr

SOCIÉTÉ HYDROTECHNIQUE DE FRANCE :

GESTION DU RISQUE EAU EN PAYS SEMI-ARIDE

Du 21 et 22 mai 2003 à Tunis

La SHF, Association des anciens élèves de l'École Nationale d'Ingénieurs de Tunis (ADENIT), l'École Nationale d'Ingénieurs de Tunis (ENIT) et l'Institut National Agronomique de Tunis (INAT) organisent en mai 2003 une manifestation scientifique sur la gestion du risque eau, articulée en 4 thèmes :

- Inondations et sécheresses,
- Erosion continentale,
- Risques en hydraulique agricole,
- Distribution d'eau et gestion qualitative, participative et quantitative de la ressource face aux risques.

MICRO-ÉCOULEMENTS LIQUIDES ET GAZEUX

Du 3 au 5 décembre 2002 à Toulouse

Force est de constater que la France s'est impliquée plus tardivement que de nombreux autres pays dans la recherche en microfluidique. Le but principal de ce premier congrès de la communauté française de microfluidique est de provoquer la rencontre des chercheurs et industriels intéressés par cette thématique. Un des objectifs est de déboucher sur une réflexion et un rapport de synthèse présentant l'état de la recherche française en microfluidique, l'analysant de manière critique et proposant des orientations ainsi qu'une stratégie de recherche pour l'avenir.

SOCIÉTÉ HYDROTECHNIQUE DE FRANCE

25 rue des Favorites - 75015 PARIS

Tél. : 01 42 50 91 03 - Fax : 01 42 50 59 83

shf@shf.asso.fr

www.shf.asso.fr

Pollutec²⁰⁰² industrie & collectivités



En 2001, Pollutec inaugurait un secteur "Risques" de près de 1.000 m² de surface.

Pour sa 2^{ème} édition, ce nouveau secteur "explose" littéralement cette année, en mobilisant près de 2 000 m² de surface d'exposition. Autour de l'INERIS (Institut de l'Environnement Industriel et des Risques), plus de 80 sociétés et organismes présenteront sur cet espace un panorama complet des outils et services en matière de prévention, de détection, d'intervention et de surveillance.

De plus, l'INERIS a choisi d'organiser à nouveau un Forum Risques à Pollutec, en partenariat cette fois-ci avec le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), le CEMAGREF (Centre National du Machinisme Agricole, du Génie Rural, des Eaux et des Forêts) et, pour la session du vendredi matin, de SYNTec INGENIERIE (Fédération des Professionnels de l'Ingénierie).

PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES

Du 26 au 29 novembre à Lyon Euroexpo

Du mardi 26 après-midi au vendredi 29 novembre, ce Forum abritera des débats (gratuits) autour de différents types de risques. Au programme :

26 novembre :

- Les risques industriels,

27 novembre :

- Qualité de l'air intérieur,
- Les inondations,

28 novembre :

- Sécurité urbaine et transport de matières dangereuses,
- Les séismes : risque sismique sur les bâtiments existants, sol/sous-sol,

29 novembre :

- Maîtrise globale des risques dans les projets de construction.

Dans le cadre des conférences "officielles" organisées à Pollutec par les associations et organismes professionnels, trois conférences seront cette année dédiées aux Risques (programme complet sur le site) :

- Actualité du droit des ICPE : la naissance, la vie, la fin d'une installation classée pour la protection de l'environnement,
- Risques industriels : les limites de l'acceptabilité,
- Une action syndicale pour la prévention des risques et technologiques.

POLLUTEC - REED EXPOSITIONS FRANCE

70 rue Rivay - 92532 LEVALLOIS PERRET

Fax : 01 47 56 21 20

www.pollutec.com

UBIFRANCE : 2001, UNE ANNÉE CHARNIÈRE

UBIFRANCE peut être satisfait du premier exercice réalisé sous sa nouvelle dénomination sociale : 153 manifestations collectives de promotion à l'étranger ou en France, 25 rencontres de partenariat dans un cadre bilatéral ou européen, 535 décideurs étrangers dont 135 journalistes, invités dans notre pays, 59 conférences et séminaires organisés par ses clubs et associations dans le monde, 10.000 parutions d'articles sur l'offre françaises obtenues par son réseau de bureaux de presse, près de 1.000 V.I.E. (Volontariat International en Entreprise) affectés à l'étranger dans le cadre de la nouvelle formule ... UBIFRANCE aura enregistré en 2001, 5.300 participations d'entreprises françaises à ses actions.

Ce sont à 70 % des PME/PMI de moins de 30 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Pour être en prise de façon très réactive avec ces enjeux, UBIFRANCE a regroupé, en mars 2001, l'ensemble de ses équipes chargées des salons, colloques et invitations en 6 grands pôles sectoriels, points d'entrée

privilegiés pour les sociétés françaises en fonction de leurs métiers. Cette spécialisation permet d'installer un dialogue riche et dans la durée avec tous les interlocuteurs concourant au développement international de chaque profession (fédérations, ministères, agences publiques spécialisées, pôles régionaux d'excellence ...).

L'année à venir sera marquée par plusieurs chantiers de poids dont la mise en place d'un système de management par la qualité qui doit aboutir, mi-2003 à la certification ISO 9001 de l'Agence.

Enfin, temps fort du deuxième semestre 2002 : l'ouverture, au plan mondial, de **firmafrance.com**, le premier site professionnel de promotion des exportateurs français et de leurs produits et technologies.

UBIFRANCE

14 avenue d'Eylau - 75116 PARIS

Tél. : 01 44 34 50 00 - Fax : 01 44 34 50 01

www.ubifrance.com

Les manifestations Environnement de 2003 :

BRESIL CANADA - Montréal CHILI	Eau et assainissement Salon de l'environnement - AMERICANA Technologies et savoir-faire français pour la construction d'unités moyennes d'assainissement et de traitements des déchets	date à l'étude 19/03/03 - 21/03/03 date à l'étude
CHINE - Pékin COTE D'IVOIRE	Salon de l'environnement - CIEPEC Environnement : eau et déchets <i>Pays invités : BENIN, TOGO, BURKINA FASO, SENEGAL</i>	juin 03 mars-avril 03
EMIRATS ARABES UNIS - Abu Dhabi INDE PHILIPPINES POLOGNE - Poznan SYRIE	Salon de l'environnement - Environnement et Energy Technologies de l'environnement - Partenariat public / privé Environnement (eau, déchets, air) Salon de l'environnement - POLEKO Gestion durable de la ressource en eau et irrigation <i>Pays invités : LIBAN, JORDANIE, IRAK, TERRITOIRES PALESTINIENS</i>	02/02/03 - 05/02/03 mars 03 date à l'étude nov 03 date à l'étude
TUNISIE - Tunis UKRAINE VIETNAM	Eau Gestion de l'eau Environnement	date à l'étude date à l'étude date à l'étude

Pour avoir les dates précises,
consulter le site
www.ubifrance.com

UN COLLOQUE INTERNATIONAL À LIMOGES : "VERS UNE STRATÉGIE DE GESTION DURABLE DES FLEUVES"

Le 30 janvier 2003 à Limoges

L'Université de Limoges, avec le Centre International de Droit Comparé de l'Environnement, l'Association Française des Etablissements Publics de Bassin, avec la participation du Conseil Régional du Limousin, de l'Office International de l'Eau, de la Diren Limousin et des Agences de l'Eau organise le 30 janvier 2003 un colloque international : "Vers une stratégie de gestion durable des fleuves".

Au programme :

- Les enjeux juridiques du droit des fleuves : entre stratégies et moyens,
- Les organismes de bassin fluviaux dans le monde et les actions engagées,

- Les aspects techniques de la gestion à l'échelle des bassins versants, questions à résoudre,
- Les politiques communautaires de gestion par bassin,
- La place des fleuves dans l'aménagement du territoire, aspects économiques, sociaux et environnementaux.

UNIVERSITÉ DE LIMOGES - FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

CIDCE Hôtel la Bastide

32 rue Turgot - 87000 LIMOGES

cidce@voilà.fr

TROJAN TECHNOLOGIES

LA RENATURATION DE L'ISAR EN BAVIÈRE

La rivière Isar coule des Alpes jusqu'au Danube en traversant Munich. A cause des rejets multiples, la qualité des eaux a fortement chuté. TROJAN, spécialiste des systèmes UV de désinfection a décroché deux contrats pour la construction d'installations qui vont éliminer les bactéries et autres pathogènes présents dans les effluents d'épuration avant rejet dans le fleuve. Ces deux premières unités devraient être fonctionnelles en avril 2003 et seront servies d'une autre série d'installations dans la partie basse de l'Isar d'ici 2007.

TROJAN TECHNOLOGIES

LONDON - ONTARIO
519-457-3400x2214

BRL-INGÉNIERIE

UN NOUVEAU PDG

Claude QUEYRANNE a été nommé PDG de BRL-Ingénierie au début du mois de juillet, en remplacement de Gérard HOUGUÈRES. Sa parfaite connaissance du groupe (il a travaillé 13 ans au sein de BRL-Exploitation, qu'il a dirigé au cours des 4 dernières années), ses qualités d'écoute et de communication, les succès remportés dans son précédent poste et ses responsabilités au sein du Directoire du Groupe sont autant d'atouts pour réussir dans ce nouveau challenge.

Ses fonctions de Directeur Général de BRL-Participations, la filiale dédiée aux activités nouvelles du Groupe, vont par ailleurs lui permettre de renforcer l'ensemble de l'offre du Groupe en matière d'ingénierie.

BRL

1105, avenue Pierre Mendès France - BP 4001
30001 NIMES CEDEX 5
Tél. : 04 66 87 50 00 - Fax : 04 66 84 25 63
www.brl.fr

CANON FRANCE

WWF-FRANCE :

MISSION "EAU DOUCE"

Préserver les zones humides est aujourd'hui l'une des priorités du WWF France, et c'est pourquoi Canon a souhaité s'associer à cette mission qui se décline autour de 4 programmes ; la préservation des rivières, l'éducation à l'environnement, la sauvegarde des zones humides et la gestion durable de la ressource en eau.

Depuis le 1^{er} juillet jusqu'au 31 décembre, pour tout achat d'un copieur parmi une gamme de 9 modèles, Canon France versera au nom de son client un don compris entre 45 et 70 euros selon le modèle.

CANON FRANCE

17 quai du Président Paul Doumier
92414 COURBEVOIE CEDEX
Tél. : 01 41 99 77 77 - Fax : 01 41 99 77 99
www.canon.fr

VIVENDI WATER :

AQUADEV

Vivendi Water a lancé en 2001 le programme AQUADEV, programme de réflexion et d'action sur le thème de l'eau et de la pauvreté.

Pour relever les défis que pose la croissance urbaine (pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, la population urbaine dépasse la population rurale), AQUADEV souhaite apporter une contribution autour des axes suivants :

- Soutenir les équipes confrontées sur le terrain à la gestion des services d'eau et d'assainissement, en centralisant et en mettant à disposition les outils et les expériences des membres du réseau (en matière de conseil aux collectivités, de sélection des équipements, de liaison avec les communautés) ;
- Identifier des solutions techniques adaptées au contexte des quartiers défavorisés, tant pour l'ingénierie technique de réseau que pour les outils de recouvrement des factures et de maintenance des installations. En plus des critères techniques, AQUADEV privilégie la prise en compte des pratiques sociales et culturelles, afin d'accélérer l'appropriation des projets et des infrastructures par les populations.
- Promouvoir un modèle de partenariat innovant, basé sur une "bonne gouvernance" entre l'opérateur privé, la collectivité et les représentants de la société civile.

En collaboration avec le programme Solidarité-Eau (PS-Eau), Vivendi Water vient de publier une plaquette présentant six défis à relever pour une modernisation du service de l'eau. Technologiques, économiques, humains, sociaux, ces défis, une fois relevés, doivent assurer un meilleur service pour tous.

- Impliquer au mieux les professionnels de l'eau,
- Concilier prix de l'eau et droit à l'eau,
- Développer l'approche partenariale,
- Partager les savoir-faire techniques et l'innovation,
- Comprendre l'usager et mieux identifier ses besoins,
- Favoriser des comportements plus responsables.

AQUADEC et le PS-Eau misent ainsi sur l'aboutissement d'actions concrètes pour l'instauration d'une urbanisation durable.

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX - VIVENDI

52 rue d'Anjou - 75008 PARIS
Tél : 01.49.24.49.24 - Fax : 01.48.04.07.46
www.vivendi.com

PROGRAMME SOLIDARITE EAU

32, rue Le Peletier - F - 75009 PARIS
Tél. : 33 (0) 1 53 34 91 20 - Fax : 33 (0) 1 53 34 91 21
www.pseau.org

LYONNAISE DES EAUX

LA QUALITÉ DE L'EAU ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Malgré l'importance des financements déjà mobilisés, la France accuse encore un retard notable vis-à-vis des objectifs qu'elle s'était fixée, en accord avec l'Union Européenne, en matière de qualité de l'eau distribuée et de protection de l'environnement. Les collectivités sont confrontées à de nouveaux problèmes très sérieux, comme la dégradation persistante des ressources ou la difficulté croissante de la valorisation des boues d'épuration.

Par ailleurs l'opinion publique est sans cesse plus attentive à la qualité de la ressource en eau comme à celle des eaux distribuées, le prix de l'eau ayant cessé d'être sa principale préoccupation.

Enfin, les textes européens les plus récents imposent aux collectivités de prévoir à nouveau des programmes d'investissement conséquents.

En publiant un ouvrage en trois tomes consacré aux problèmes techniques des services d'eau et d'assainissement, Lyonnaise des Eaux France a souhaité mieux faire connaître ses propositions pour garantir la qualité de l'eau. Ces propositions se fondent en grande partie sur l'exemple des réalisations concrètes que la société a mises en oeuvre en partenariat avec les collectivités.

Lyonnaise des Eaux France souhaite tout particulièrement que les pouvoirs publics permettent de mobiliser, pour la reconquête de la qualité de l'eau, les savoir-faire comme les capacités de financement de l'ensemble des acteurs de l'eau, publics ou privés.

LYONNAISE DES EAUX

18 Square Edouard VII - 75316 PARIS Cedex 09
Tél. : 01 46 95 50 00 - Fax : 01 46 95 43 15
www.suez-lyonnaise-eaux.fr

SEM

"MEDKARST"

POUR TROUVER DE L'EAU SOUS TERRE

Face à la pénurie d'eau dans les pays du bassin méditerranéen, six entreprises se sont associées pour apporter une solution innovante pour la recherche d'eau en milieu karstique.

Baptisé "Medkarst", ce projet rassemble les compétences de la Société des Eaux de Marseille - SEM, du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), d'Antéa, d'Hydrologic, d'Hydrokarst et de Foraco.

Ce groupement propose une offre globale qui comprend une chaîne de services qui vont de la détection des sources d'eau douce souterraines jusqu'au traitement de l'eau pour la rendre potable.

Des nouvelles techniques ont été mises en oeuvre au travers de ce partenariat. La **résonance magnétique protonique** mise en place par le BRGM, permet de détecter la présence d'eau dans la roche, à plusieurs dizaines de mètres sous terre, à l'aide de capteurs déposés en surface. Une fois les résurgences localisées, les principales caractéristiques de l'eau (salinité, température, caractéristiques physico-chimiques, ...) sont analysées. L'inspection vidéo permet de sonder la ressource. Les forages spéciaux de Foraco emploient le principe de la circulation inverse, parfaitement adapté au milieu karstique. Enfin, les autres compétences du groupement interviennent dans l'analyse des procédés, l'implantation des ouvrages et leur mise en service.

SOCIÉTÉ DES EAUX DE MARSEILLE

25 rue Edouard Delanglade - BP 29
13254 Marseille Cedex 06
Tél. : 04 91 57 60 60 - Fax : 04 91 57 61 99
accueil@eauxdemarseille.fr
www.eauxdemarseille.fr



C@RTEL-eau

**Vous êtes Maire
ou Président de Syndicat
Intercommunal ...**

... Etes-vous sûr de prendre
les décisions qui s'imposent
pour la gestion de l'eau
dans votre commune ?

Les réponses sont sur
C@RTEL-eau
le portail internet
des élus locaux
pour une meilleure
gestion de l'eau

 un site animé par l'Office International de l'Eau

<http://www.cartелеau.org>

ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DU RÉSEAU DES ORGANISMES DE BASSINS TRANSFRONTALIERS THONON-LES-BAINS (FRANCE) - 25 / 26 NOVEMBRE 2002

“FLEUVES SANS FRONTIÈRES”

Il y a dans le monde 261 fleuves transfrontaliers, dont les bassins, partagés entre au moins deux pays, correspondent environ au 2/3 de la superficie des continents et abritent les 2/5èmes de la population mondiale.

15% des Pays dépendent à plus de 50% des ressources en eau d'autres pays d'amont.

L'Iraq, le Soudan, la Syrie, l'Egypte, le Paraguay, le Niger, le Congo, la Gambie, le Botswana ou la Mauritanie, le Luxembourg, la Roumanie, les Pays-Bas, la Bulgarie ou la Hongrie dépassent le seuil de 2/3 de leur ressources venant de l'extérieur.

On estime que 48% de la population mondiale vivra vers 2025 dans un bassin fortement dégradé.

Si, depuis plusieurs siècles, d'assez nombreux accords ont été signés entre pays riverains pour assurer la liberté de navigation sur les fleuves transfrontaliers, ainsi que, depuis la fin du XIX^{ème} siècle, pour la construction de barrages hydroélectriques, aujourd'hui encore il n'existe que très peu d'accords, de conventions ou de traités concernant la lutte contre les pollutions, la gestion des aquifères et a fortiori la gestion intégrée des bassins partagés.

Or, l'eau ne connaît pas les frontières ! Il existe bien sûr la Convention d'Helsinki du 17 Mars 1992, la Convention de New York d'Août 1997, qui, bien qu'approuvée, n'a pas encore été ratifiée par suffisamment de pays pour être applicable, la récente Directive-Cadre européenne, qui concerne l'Union Européenne actuelle, et les Pays candidats à l'adhésion, ou le traité signé à Windhoek en 1992 pour l'Afrique du Sud-Est ... mais leur application n'en est qu'au tout début.

Une récente étude de l'Académie de l'Eau fait le point de la situation et propose une méthodologie. Les textes correspondants sont réunis sur le site Internet : <http://www.riob.org>.

Une gestion intégrée appropriée des fleuves, lacs ou aquifères partagés entre plusieurs pays riverains prend donc aujourd'hui une importance stratégique.

C'est pourquoi, suite à la dernière Assemblée Générale du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), qui s'est tenue en Mai 2002 à Québec, la Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman (CIPEL), et l'Agence de l'Eau française Rhône-Méditerranée-Corse, ont proposé d'organiser la première réunion constitutive d'un nouveau Réseau des Organismes de Bassins Transfrontaliers, qui se tiendra les Lundi et Mardi 25 et 26 Novembre 2002 au Château de Ripaille sur les bords du Lac Léman - Thonon-les-Bains (France).

L'objectif de ce Réseau est de permettre aux responsables et techniciens des organismes existants de mieux se connaître et échanger leurs expériences, de comparer leurs approches et méthodes et ainsi de faciliter la création et le renforcement de nouveaux organismes adaptés pour les bassins transfrontaliers dans le monde et de développer la coopération entre les pays concernés.

Ce Réseau spécialisé du RIOB s'adresse :

- aux Autorités, Commissions, Secrétariats Internationaux existants ou en cours de création, ainsi qu'aux organismes gestionnaires établis dans les bassins des fleuves ou aquifères transfrontaliers,
- aux administrations compétentes des pays concernés par les bassins de fleuves et aquifères transfrontaliers, et qui appliquent ou souhaitent appliquer les principes de gestion intégrée des ressources en eau,
- aux Institutions de coopération bi et multilatérale, qui soutiennent des projets de mise en place ou de renforcement d'organismes de gestion des bassins transfrontaliers.

Une traduction simultanée sera assurée en anglais, espagnol et français.

Les conclusions de l'Assemblée de Thonon-les-Bains seront rapportées durant l'Atelier organisé par le RIOB le 20 Mars 2003 à Shiga - Kyoto dans le cadre du IIIème Forum Mondial de l'Eau.



Le Château de Ripaille

Pour plus d'informations :

Christiane RUNEL
Office International de l'Eau
et Réseau International des Organismes de Bassin
Fax : 01 40 08 01 45
dg@oieau.fr

Jean FAURE-BRAC
Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse
Fax : 04 72 71 26 01
jean.fairebrac@earmc.fr

François RAPIN
Commission Internationale pour la Protection
des Eaux du Léman (CIPEL)
Fax : + 41 21 653 14 41
cipel@cipel.org

François-Xavier IMBERT
Académie de l'Eau
Fax : 01 41 20 16 09
imbert.francois_xavier@aesn.fr

RÉSEAU INTERNATIONAL
DES ORGANISMES DE BASSIN
www.riob.org

CIPR : LE RHIN VA MIEUX



La 68^{ème} Assemblée Plénière de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin s'est tenue les 2 et 3 juillet 2002 à Luxembourg à l'invitation du Grand-Duché de Luxembourg.

“Le Rhin est redevenu un fleuve vivant dont l'état s'est sensiblement amélioré. L'évaluation chimique et biologique fait clairement ressortir le succès du Programme

d'Action Rhin. Avec la mise en oeuvre de la Directive-Cadre sur l'eau et du Programme Rhin 2020, les Etats du Bassin du Rhin poursuivent cette coopération trans-frontalière exemplaire. La Directive-Cadre sur l'eau exige des Etats une coordination plus étendue en matière de gestion de bassin sur l'ensemble du Bassin du Rhin.

C'est pourquoi “les Etats riverains ont décidé de réorienter et de restructurer leur coopération.” C'est dans ces termes que Monsieur **Mathias KRAFFT**, ancien Ambassadeur suisse et nouveau Président de la CIPR, a ouvert la conférence de presse convoquée à Luxembourg à l'occasion de l'Assemblée Plénière de la CIPR.

L'objectif visé par le Programme d'Action Rhin pour l'an 2000, à savoir “l'écosystème du Rhin doit retrouver un état tel que des espèces supérieures jadis présentes et aujourd'hui disparues (ex : le saumon) puissent se réimplanter dans ce grand fleuve européen”, est aujourd'hui atteint.

CIPR
POSTFACH 20 02 53 - D-56002 KOBLENZ
Tél. : 49 261 12495 - Fax : 49 261 36572
sekretariat@iksr.de
www.iksr.org

ADE : VERS LE DESSALEMENT ?

L'eau est rare depuis trop longtemps dans les pays pauvres : les statistiques indiquent que la moitié de la population mondiale manque d'eau et la démographie risque d'aggraver la pénurie. La menace est trop forte et c'est la science et la technologie qui devront pallier les déficits par de nouvelles techniques de traitement de l'eau.

Conséquence irréfutable : il faudra dépenser plus pour satisfaire un minimum de besoins en eau.

Ce choix s'est imposé à l'Algérie, après une longue sécheresse qui a empêché le renouvellement des réserves. En vue de la concrétisation du programme d'urgence, l'ADE (**Algérienne des Eaux**) a lancé une série de consultations nationales et internationale en vue de la préqualification d'organismes présentant les meilleures conditions à la réalisation des projets.

La tâche n'est pas aisée, d'autant que, s'agissant d'une industrie tout à fait nouvelle en Algérie, la tendance est à la recherche de la formule d'investissement idoine qui puisse, tout en tenant compte du caractère urgent de la réalisation, satisfaire les besoins incompressibles en financements.

L'ADE est un établissement public national à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. L'établissement est placé sous la tutelle du ministre chargé des ressources en eau, et son siège social est à Alger.

Dans le cadre de la politique nationale de développement, l'établissement est chargé d'assurer sur tout le territoire algérien, la mise en oeuvre de la politique nationale de l'eau potable à travers la prise en charge des activités de gestion des opérations de production,

de transport, de traitement, de stockage, d'adduction, de distribution et d'approvisionnement en eau potable et industrielles ainsi que le renouvellement et le développement des infrastructures s'y rapportant.

À ce titre , il est chargé, par délégation :

- de la normalisation,
- de la surveillance de la qualité de l'eau distribuée,
- de l'initiation de toute action visant aux économies d'eau, notamment par :
 - 1 - l'amélioration de l'efficience des réseaux de transfert et de distribution,
 - 2 - l'introduction de toute technique de préservation de l'eau,
 - 3 - la lutte contre le gaspillage en développant des actions d'information, de formation, d'éducation et de sensibilisation en direction des usagers,
 - 4 - la conception, avec les services publics éducatifs, de programmes scolaires diffusant la culture de l'économie de l'eau,
- de planifier et mettre en oeuvre les programmes annuels et pluriannuels d'investissements.

ALGÉRIENNE DES EAUX
MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
3 rue du Caire - KOUBA - ALGER 16000 - ALGÉRIE
Tél. : 213 21 28 28 07

FORUM MONDIAL DE L'EAU : COLLECTIONNER LES "VOIX DE L'EAU"

Dans le cadre des activités préparatoires au 3^{ème} Forum Mondial de l'Eau, une grande variété de débats interviendront sous la forme des Conférences Régionales et à travers le Forum Virtuel de l'Eau. Il y a cependant beaucoup de gens dans le monde qui n'ont pas la chance de pouvoir participer à ces discussions.

Le projet des "Water Voices" a été lancé pour constituer une base de données d'opinions et d'idées qui contribuera à alimenter les travaux préparatoires au Forum de l'Eau de Kyoto (16 - 23 mars 2003).

L'idée est de recueillir des données de terrain, pour aboutir à des solutions réellement durables de gestion de la ressource en eau.

Ces témoignages sont regroupés à l'intérieur de catégories (Gestion des risques, protection des écosystèmes, partage de la ressource, ...) et de zones géographiques. Jusqu'à présent, plus de 1.500 contributions issues de 130 pays ont été recueillies.

Les "Water Voice" sont accessibles à l'adresse : www.worldwaterforum.org/voic/en

SECRETARIAT OF THE 3rd WORLD WATER FORUM
Tél. : 81 3 5212 1645 - Fax : 81 3 5212 1649
office@water-forum3.com
www.worldwaterforum.org

"CENTRAL EUROPEAN INITIATIVE" INVESTIR EN EUROPE CENTRALE - FORUM ÉCONOMIQUE Du 13 au 15 novembre 2002 à Skopje

La "Central European Initiative" (CEI), en collaboration avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) organisent un forum économique à Skopje (Macédoine) du 13 au 15 novembre prochains.

Ce lieu d'échange permettra aux entrepreneurs et investisseurs de prendre connaissance des opportunités qu'offrent les pays d'Europe Centrale.

Les infrastructures et l'environnement figureront parmi les thèmes abordés.

CENTRAL EUROPEAN INITIATIVE
Via Genova 9 - 34121 TRIESTE - ITALY
Tél. : 39 040 77 86 77 - Fax : 39 040 36 06 40
cei.ebrd@cei-es.org - www.ceinet.org

UNICEF : UNE CONFÉRENCE ÉLECTRONIQUE SUR LA SÉCURITÉ POUR L'EAU DOMESTIQUE

1,1 million d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable nécessaire pour vivre convenablement.

Devant cette situation, l'UNICEF a lancé, du 14 octobre au 1^{er} novembre derniers une conférence électronique en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le HTN (Network for cost-effective technologies in water supply and sanitation). Il s'agit de développer les partenariats et de partager les expériences sur les pratiques de terrain pour la sécurisation de l'eau destinée à l'alimentation humaine.

Cette initiative contribue à la préparation du Forum Mondial de Kyoto (mars 2003) où les conclusions du forum de l'UNICEF seront présentées.

WORLD HEALTH ORGANIZATION
1211 Geneva 27 - Switzerland
Fax : +41 22 791 43 21
pfistera@who.ch

MEDRC : 5 ANS D'ACTIVITÉ

Créé en 1996 pour favoriser la recherche sur le dessalement de l'eau, le Middle East Desalination Research Center (MEDRC) a, en 5 ans, bien établi son rôle de facilitateur entre les fournisseurs d'installation et les différents centres de recherche publics et privés.

Formation, banque de données, organisation de séminaires, accréditation de matériels ont impliqué 21 pays et 69 organismes.

MEDRC
P.O. Box 21 - Al-Khuwair - Postal Code 133
SULTANATE OF OMAN
Tél. : 968 69 53 51 - Fax : 968 69 71 07
info@medrc.org - www.medrc.org

CEOCOR 2003 Colloque à Giardini Naos

Le 6^{ème} colloque international du Comité Européen d'Etude de la Corrosion et de la Protection des Canalisations (CEOCOR) aura lieu en Sicile du 13 au 16 mai 2003.

Il sera consacré aux nouveaux défis en matière de corrosion des canalisations : technologies de pointe, normes et réglementations plus strictes.

CEOCOR
70 rue aux Laines - B 1000 BRUXELLES
Tél. : 32 2 5188401 - Fax : 32 2 5188430
cibe@pophost.eunet.be
www.ceocor.lu

PERM (RUSSIE) :

DES ÉQUIPEMENTS MODERNES POUR TRAITER ET ÉPURER L'EAU

Perm est située dans l'Oural, à la limite entre l'Europe et l'Asie. C'est l'une des grandes villes de Russie, avec plus d'un million d'habitants ; c'est aussi un grand centre industriel.

Permvodokanal, la compagnie qui gère l'eau de la ville, vient de se doter d'installations de filtration et d'ozonation performantes. Avec la réhabilitation des réseaux,

c'est désormais 500.000 m³ d'eau de bonne qualité qui est distribuée.

PERMVODOKANAL

50 Frezerovshikov Str. - Perm 614060 RUSSIA
Tél. : 3422 12 22 45 - Fax : 34 22 12 87 38
vodokanal@perm.raid.ru

LA VULNÉRABILITÉ DES NAPPES ET LES RISQUES

Du 28 au 30 mai 2003 à Salamanca (Mexique)

L'Institut de Géophysique du Mexique (UNAM) organise un colloque sur la vulnérabilité des nappes et les risques associés du 28 au 30 mai 2003 à Salamanca.

Modélisation des aquifères, validation des modèles et analyse de sensibilité, analyse géostatistique des proprié-

tés des aquifères, subsidence, évaluation de risques seront au programme.

UNAM

www.igeofcu.unam.mx/avr03
www.cotascerca.org/avr03

UNESCO : I^{ers} RÉSULTATS DE PCCP "WATER FOR PEACE"

Dans le cadre du projet "PCCP : Water for Peace" ("From Potential Conflict to Co-operation Potential : Water for Peace", une contribution de l'Unesco et de Green Cross International au Programme Mondial des Nations Unies pour l'évaluation des ressources en eau) une conférence internationale se tiendra aux Pays-Bas, dans les locaux de l'Institut IHE-Delft. Plus de 300 personnes se réuniront du 20 au 22 novembre 2002 afin de discuter des multiples aspects de la coopération internationale pour la gestion des ressources en eau.

Des praticiens, administrateurs, académiciens, représentants de la société civile et autres diplomates et éducateurs se rencontreront pour discuter, analyser et mieux comprendre les multiples aspects de la coopération et ses mécanismes, ainsi que les différentes causes des conflits liés à l'eau dans des contextes politiques et socio-économiques des plus variés. La conférence leur fournira aussi l'occasion de présenter leurs recherches, exposer leurs problèmes et faire connaître leurs initiatives pour le futur. Ils échangeront leurs expériences acquises dans le domaine du partage des ressources en eau entre différents usagers et différents usages.

Les nouvelles questions qui émergent dans le domaine de la gestion des ressources en eaux sont à la fois susceptibles de promouvoir la coopération et de provoquer des conflits plus ou moins sérieux. C'est pour cette raison que les sujets les plus actuels seront abordés durant trois jours de débats :

- "L'institutionnalisation des mécanismes de coopération",
- "l'identification, la revendication et la création de bénéfices découlant du partage des ressources en eau",
- "le partenariat entre les secteurs public et privé à différentes échelles"
- "l'impact des changements politiques, climatiques, sociaux et technologiques".

De plus amples informations sont disponibles sur le site web suivant : www.unesco.org/water/wwap/pccp

Les efforts de l'Unesco et de ses partenaires - Green Cross International en particulier - ne s'arrêteront pas en novembre de cette année. Les deux Organisations projettent en effet, de présenter les premiers résultats du projet "PCCP : Water for Peace", à Kyoto (mars 2003), où elles coordonneront ensemble le thème "l'eau pour la paix".

Dans sa première phase, le projet fait un bilan des outils disponibles pour la gestion des ressources en eau internationales. Des professionnels du monde entier revoient actuellement, les moyens juridiques, diplomatiques ainsi que les techniques du génie hydraulique qui sont accessibles à ceux qui sont impliqués dans la gestion durable de cette ressource naturelle précieuse qu'est l'eau douce. Les leçons tirées des expériences passées ainsi qu'un nombre considérables d'études de cas sont en cours de rédaction. Des modules, ainsi que des guides éducatifs, sont en cours de préparations. Ils seront mis à la disposition des institutions éducatives qui le souhaiteront. Un partenariat entre différentes universités éparpillées sur les cinq continents et traitant de la gestion des eaux internationales se cristallise petit à petit.

Les résultats de ces efforts impliquant les parties prenantes de différentes nationalités, cultures, milieux et formations, ayant des intérêts des plus variés, s'adressent aussi bien aux besoins de la société civile, qu'ils conviennent d'initier et d'associer aux problèmes de l'eau, qu'à ceux des gouvernements et des donateurs de fonds qu'il convient d'intéresser à la question.

UNESCO

1, Rue Miollis - 75015 Paris France
Tél : 01 45 68 41 80 - Fax : 01 45 68 58 11
l.salame@unesco.org
www.unesco.org

GREEN CROSS INTERNATIONAL

Water Conflict Prevention Programme
160a route de Florissant - 1231 GENEVA
SWITZERLAND
Tél. : 41 22 789 1662 - Fax : 41 22 789 1695
waterforpeace@gci.ch
www.greencrossinternational.net

LES APPLICATIONS DE LA TÉLÉDÉTECTION À L'HYDROLOGIE

4 au 15 novembre 2002 à Tandil (Argentine)

L'Institut d'Hydrologie de Llanuras organise, dans le cadre du Programme Hydrologique International (PHI) un cours international sur les applications de la télé-détection à l'hydrologie, du 4 au 15 novembre, à Tandil (Argentine).

Ses objectifs :

- améliorer les connaissances sur le comportement des ondes électromagnétiques dans l'atmosphère ;
- transmettre les nouvelles connaissances en matière de télé-détection.

Des études de cas seront soumises aux participants.

INSTITUTO DE HIDROLOGIA DE LLANURAS
Calle República de Italia 780 - 7300 AZUL - ARGENTINA
Tél. / Fax : 54 2281 432666
www.unicen.edu.ar/secyt/hidro.htm

ENVIRONNEMENT, CATALYSE ET GÉNIE DES PROCÉDÉS

15 et 16 avril 2003 à Fès (MAROC)

"ECGP'4 - 2003" se déroulera les 15 et 16 avril 2003 à Fès, avec 5 thématiques principales :

- Qualité des ressources en eau (analyse chimique, analyse biologique, ...),
- Catalyse de dépollution,
- Autres procédés de traitement et de dépollution (procédés membranaires, procédés biologiques, procédés rustiques...),
- Problèmes des COV, déchets solides,
- Génie chimique et environnement.

ASSOCIATION MAROCAINE DE CATALYSE ET ENVIRONNEMENT
B.P. 60.27 - Fès Adarissa - FEZ - MAROC
Tél. : 212 61 08 32 33 - Fax : 212 5 60 05 88
akerbec@menara.ma

AWRA :

LA GESTION DES BASSINS VERSANTS POUR UNE MEILLEURE ALIMENTATION EN EAU

Du 29 juin au 2 juillet 2003 à New York

L'American Water Resources Association (AWRA) organise son second congrès international du 29 juin au 2 juillet 2003 sur le thème "Watershed management for water supply systems".

Au programme : utilisation du territoire et pollution diffuse, contrôle des usages des bassins versants, polluants présents dans les eaux à potabiliser, aspects socio-politiques.

SUNY COLLEGE OF ENVIRONMENTAL SCIENCE AND FORESTRY,
Syracuse, NY 13210 USA
Tél. : 1(315) 470-6571
pebchair@esf.edu (or ruthanna@bestweb.net)

ACTIONS DE LA BEI

LE SECTEUR DE L'EAU EN FLANDRES

La BEI va accorder un prêt de 100 millions d'EUR à Aquafin pour la construction d'installations de collecte et de traitement des eaux usées en Flandres (Belgique).

Cet accord de prêt, mis au point en collaboration avec Dexia, appuiera le vaste programme d'investissement d'Aquafin, chiffré à près de 2,7 milliards d'EUR, qui vise à améliorer l'environnement en Région flamande en conformité avec les objectifs nationaux et européens en matière d'environnement.

Ce programme, lancé en 1991 par Aquafin à l'échelle de la Région flamande, comprend la construction et la modernisation de collecteurs d'égouts, de stations de pompage et d'installations de traitement des eaux usées.

À l'heure actuelle, Aquafin gère 200 installations de traitement des eaux usées et quelque 3.500 km de collecteurs d'égouts.

LA RECONSTRUCTION APRÈS LES INONDATIONS

La Banque Européenne d'Investissement (BEI), a lancé un programme en Europe Centrale, pour une aide d'urgence après les inondations en Autriche, en République Tchèque, en Allemagne, en Slovaquie et en Hongrie. Ce programme sera mis en œuvre en étroite coordination avec la Commission Européenne.

Il est envisagé de consacrer un montant total de 5 milliards d'EUR à ce programme. Un premier prêt-cadre d'urgence de 1 milliard d'EUR est actuellement mis en place pour permettre le financement de mesures immédiates dans les régions touchées.

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT
100 boulevard Konrad Adenauer
L - 2950 LUXEMBOURG
Tél. : 352 43 79 31 46 - Fax : 352 43 79 31 88
www.bei.org

LA SAISON DES PRIX

“WATER GLOBE 2003”

Le “Water Globe” est un projet autrichien destiné à collecter des initiatives pour une utilisation plus efficace de l'eau en matière de distribution, d'irrigation, d'épuration et de préservation de la qualité.

Les meilleurs projets sont récompensés lors d'un gala international par un prix de 10.000 euros.

Peuvent concourir les institutions, les entreprises mais aussi les particuliers.

Les prix seront décernés en mars 2003.

O.Ö. ENERGIESPAREBAND

Landstrabe 45 - A-4020 Linz - AUSTRIA

Tél. : 43 732 7720 14386 - Fax : 43 732 7720 14383

water.globe@esv.or.at

www.waterglobe.at

CME : UN PRIX HASSAN II POUR L'EAU

Pour le prochain Forum Mondial de l'Eau de Kyoto, le Conseil Mondial de l'Eau (CME) et le Gouvernement du Maroc ont décidé la création d'un prix Hassan II (en souvenir du souverain pour lequel les problèmes liés à l'eau étaient très importants) récompensant une initiative destinée à favoriser la coopération pour le partage des ressources en eau.

Cette année, le thème retenu est “Coopération et solidarité pour la gestion et le développement des ressources en eau”.

Une somme de 100.000 US\$ sera décernée au meilleur projet.

CONSEIL MONDIAL DE L'EAU

Secretariat of the King Hassan II Water Prize

10 place de la Joliette - Les Docks de la Joliette

Atrium 10.3 - 13002 marseille

Tél. : 04 91 99 41 00 - Fax : 04 91 99 41 01

hassan2-waterprize@worldwatercouncil.org

HAÏTI : PRIX JUNIOR EN HYDROLOGIE ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Créés par la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DESRS) du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS), en collaboration avec le PHI et le programme “L'homme et la biosphère” de l'UNESCO, des prix seront décernés tous les deux ans aux jeunes universitaires haïtiens pour les deux meilleurs travaux de mémoires réalisés dans des universités haïtiennes ou étrangères sur les problématiques liées à la gestion de l'eau et de l'environnement.

Cette initiative se fixe trois objectifs :

- contribuer à la réflexion sur les questions essentielles à la gestion durable de l'eau et de l'environnement,
- orienter les jeunes haïtiens vers les disciplines scientifiques relevant du domaine de l'eau et de l'environnement,
- soutenir et développer la production d'un savoir et la création d'une masse critique dans le domaine des sciences de l'eau et de l'environnement.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

5 rue Dr. Audain - PORT-AU-PRINCE - HAÏTI

Tél. : 223-4716, 222-9732 223-8306 - Fax : 223-7887

www.oieau.org
Le monde de l'eau sur internet

DIX PROJETS ENVIRONNEMENTAUX POUR SEPT PARTENAIRES MÉDITERRANÉENS

“Synopsis EUROMED”, la lettre d'information hebdomadaire sur le partenariat euroméditerranéen et le Programme MEDA rapporte que la Commission Européenne a approuvé le 25 septembre dix projets environnementaux chez sept partenaires méditerranéens qui recevront une aide totale de 3,3 millions € au titre du programme “LIFE-Pays tiers” pour 2002.

Les projets sélectionnés ont pour objectif essentiel de renforcer les moyens matériels et institutionnels des partenaires et ils couvrent un large éventail de domaines, depuis les ressources en eau jusqu'à la législation et à l'éducation en matière d'environnement.

L'UE offre un cofinancement allant de 48% à 70% des coûts éligibles de chaque projet. Les partenaires bénéficiaires sont Chypre, la Cisjordanie/Bande de Gaza, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Tunisie et la Turquie.

EUROPEAN COMMISSION

Rue Joseph II, 54, 4/247

B-1049 BRUSSELS

Fax : 32 (0)2 2966217

europaaid-euromedinfo@cec.eu.int

europa.eu.int/comm/europaaid/index_en.htm

ACADÉMIE DE L'EAU :

LES RECOMMANDATIONS DE LA CONFÉRENCE DE LIÈGE

Les 28 et 29 novembre 2001, l'Académie de l'Eau et l'Union Européenne ont organisé à Liège une conférence internationale sur les stratégies de développement durable - eau et territoire.

Les recommandations de cette manifestation s'appuient sur les enseignements tirés d'une dizaine de cas de terrain choisis dans cinq pays de l'Union pour leur bonne synergie entre les aspects eau et ceux des territoires, ainsi que sur cinq actions générales portant sur l'agricul-

ture, l'industrie, l'aménagement des rivières, la modélisation et les apports des sciences.

ACADÉMIE DE L'EAU

51, rue Salvador Allende - 92027 Nanterre Cedex
Tél. : 01.41.20.16.00 - Fax : 01.41.20.16.09
<http://www.oieau.fr/academie>

OMS : "WATER AND HEALTH IN EUROPE"

En collaboration avec l'Agence Européenne de l'Environnement, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) publie un rapport sur l'eau et la santé en Europe.

Avec les modifications politiques survenues au début des années 1990, avec l'augmentation des pressions exercées sur la ressource en eau, toute une population (en zone rurale, mais aussi les populations urbaines exclues socialement, sans compter les zones en conflit) ont été exposées à des maladies d'origine hydrique.

L'ouvrage fait un bilan de tous les accidents relevés et rappelle la nécessaire collaboration de tous les intervenants pour gagner tous les défis en jeu.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

1211 Genève 27 - SUISSE
Tél. : 41 22 791 24 76 - Fax : 41 22 791 48 57
publications@who.int

"GLOBAL WATER PARTNERSHIP" :

RISK AND INTEGRATED WATER MANAGEMENT

La gestion des risques est habituellement basée sur des analyses physiques et technologiques.

Mais de plus en plus, l'implication économique devient évidente. Cet ouvrage propose une aide à la décision associant les caractéristiques économiques du risque aux

mesures physiques du terrain, débouchant sur des stratégies durables de gestion de la ressource.

GLOBAL WATER PARTNERSHIP

S105 25 STOCKHOLM
Tél. : 46 0 8 698 50 00 - Fax : 46 0 8 698 56 27
www.gwpforum.org

JOHANET :

32^{ÈME} ÉDITION DU GUIDE DE L'EAU

"Le guide de l'eau" offre à travers ses 1.000 pages un recensement complet de tous les acteurs et opérateurs du secteur de l'eau, qu'ils soient publics ou privés.

Il contient également une somme d'informations très importante dans les domaines insitutionnel, réglementaire, technique, etc.

Entièrement refondu et remis à jour, "le guide 2002" est livré avec une version CD-ROM.

EDITIONS JOHANET

30 rue René Boulanger - 75010 PARIS
Tél. 01 44 84 78 78 - Fax. 01 42 40 26 46
info@editions-johanet.com
www.editions-johanet.com

DIREN CORSE :

LES HÉTÉROGÉNÉITÉS D'ÉCOULEMENT DE L'EAU EN AQUIFÈRE ALLUVIAL

La salinographie est une technique de traçage qui consiste à saler la colonne d'eau contenue dans un forage.

Entraînée par l'eau douce de la nappe qui traverse les tubes crépinés, la saumure diminue progressivement de concentration avec le temps, ce qui permet le calcul de la vitesse tranche par tranche.

Toutefois, un forage est le siège de nombreux phénomènes perturbateurs, compliquant de cette façon la réalisation pourtant très simple de telles opérations, et ne facilitant pas le calcul de la vitesse de Darcy dans l'aquifère.

Néanmoins et en dépit de quelques approximations, la salinographie permet la mise en évidence des hétérogénéités d'écoulement de l'eau, notamment dans le cas d'aquifères alluviaux de faible épaisseur, là où d'autres méthodes plus sophistiquées se révèlent inopérantes.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT

19 cours napoléon - b.p. 334 - 20180 AJACCIO Cedex 01
Tél. : 04 95 51 79 70 - Fax : 04 95 51 79 89
diren@corse.environnement.gouv.fr

LA MARTINIÈRE : "RIVIÈRES ET PAYSAGES"

Au départ de ce projet, une demande du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable qui souhaitait un travail sur les liens entre rivières, paysages et aménagements du territoire. Et très vite, dans l'esprit des auteurs, l'envie de faire un livre qui permettent une approche globale et unitaire de la rivière.

Pour donner toute son ampleur à cette approche, ils ont développé tous les regards qui se posent sur la rivière : le regard du simple promeneur parti à la découverte de la rivière, le regard de l'historien qui étudie la rivière au fil du temps, le regard de l'écologue qui fait état de la vie dans et autour de ce corridor que constitue la rivière, celui du géographe, celui de l'ingénieur, mais aussi le regard du sociologue qui plonge dans l'imaginaire et les mythes liés à la rivière, et enfin celui de l'artiste qui la met en scène.

A la croisée de tous ces regards, la vision du paysagiste prolonge le propos sur ce que devrait être la rivières de demain. Basé sur des projets en cours de réalisation.

Par la somme des informations qu'il contient, nourris de schémas, de nombreuses photos et reproductions d'oeuvres d'art, "Rivières et paysages" s'impose comme la référence sur le thème.

ÉDITIONS DE LA MARTINIÈRE

2, rue Christine - 75006 Paris
Tél. : 01 40 51 52 00 - Fax : 01 40 51 52 05

"JRC" MÉDITERRANÉE :

UTILISATION DE L'EAU POUR L'AGRICULTURE

Le "Joint Research Center", laboratoire de recherche de la Commission Européenne, vient de publier un rapport sur les politiques sectorielles de l'utilisation de l'eau par l'agriculture en Méditerranée.

Il finalise une étude menée dans six pays (Egypte, Espagne, Israël, Italie, Portugal et Turquie) dans le but d'évaluer la faisabilité technique et économique d'une modification des politiques pour mettre en place un usage "durable" de l'eau par les agriculteurs.

Le document dresse un portrait de l'usage de l'eau dans l'agriculture des pays étudiés et passe en revue tous les aspects de la production qui influe sur la consommation d'eau : subventions pour l'irrigation, politiques européennes en matière d'agriculture et d'environnement, règles commerciales, aspects socio-économiques, règlements fonciers, agronomie ...

Différents scénarios ont ensuite été développés pour gérer la demande en eau.

L'extrême variabilité environnementale, sociale, historique et économique des différents pays a mis en évidence la nécessité d'une application des politiques adoptée à chaque cas.

Le document est consultable sur le site Internet www.jrc.es/projects/envsoc/Activities-line4.html#line4

JOINT RESEARCH CENTRE

European Commission Edificio Expo- W.T.C.
C/ Inca Garcilaso, s/n - E-41092 SEVILLA - Spain
Tél. : +34-95-448 8318 - Fax : +34-95-448 8300
ipts_secr@jrc.es - www.jrc.es

VICTOIRES ÉDITIONS :

2ÈME ÉDITION DU GUIDE DES AIDES FINANCIÈRES POUR L'ENVIRONNEMENT

En 1998, Victoires-Editions, la maison d'édition d'Environnement Magazine, éditait pour la première fois un guide permettant aux décideurs en matière d'environnement (collectivités territoriales, entreprises, exploitants agricoles...) et aux sociétés d'études d'identifier rapidement les organismes de financement liés à la protection et à la gestion de l'environnement.

En 2002, pour répondre à l'accroissement des besoins financiers dans le domaine de l'environnement, une seconde version du guide, entièrement repensée, présente une liste exhaustive des aides, primes, avances, déduc-

tions fiscales, subventions, et autres financements accordés par des organismes en France métropolitaine (le guide couvre les 22 régions françaises), dans les DOM-TOM et en Europe.

Au total, ce sont plus de 520 aides qui sont regroupées dans cette nouvelle édition.

VICTOIRES-ÉDITIONS

38 Rue Croix-Des-Petits-Champs - 75001 PARIS
Tél. : 01.53.45.89.00 - Fax : 01.42.60.10.41

"HYDROSCIENCES" :

UN SUPPLÉMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE D'HYDROPLUS

Victoire-Editions, la maison d'édition d'Hydroplus, a décidé de compléter son magazine d'information économique par un cahier scientifique et technique baptisé "Hydrosciences".

Au sommaire du premier numéro d'"Hydrosciences" :

- Rhéologie et physico-chimie des boues résiduaires pâteuses pour l'étude du stockage et de l'épandage.
- Caractérisation des éléments traces métalliques

dans les amendements et dans les complexes amendements-sol et étude de transferts.

- Caractérisation physico-chimique et biologique des cours d'eau en Nouvelle Calédonie.

HYDROPLUS

57, Avenue Jules Quentin - 92000 NANTERRE
Tél. : 01 46.95.78.74 - Fax : 01 46.95.78.78
www.hydroplus.com

LU DANS LA PRESSE

“REVUE PARLEMENTAIRE” :

LES DÉFIS DE L'INTERCOMMUNALITÉ

La "Revue Parlementaire" consacre son numéro de septembre aux défis de l'intercommunalité dans la région parisienne.

"Paris a besoin des autres communes, des autres départements, de la région, autant que ceux-ci ont besoin de Paris pour traiter des problèmes majeurs, qu'ils s'agisse de la sécurité, du logement, de l'environnement, de l'emploi ... qui sont posés à tous", note Bertrand DELANOÉ.

Paris est déjà engagé dans des relations de coopération intercommunales (la ville assure ainsi l'assainissement de son eau au sein d'un syndicat mixte interdépartemental) ; mais ces simples associations pourraient être remplacées par une vraie intercommunalité, inscrivant la mise en commun du développement territorial au coeur de la réflexion des élus locaux, pour améliorer le développement économique et social d'un périmètre pertinent.

La Cité de l'eau de Choisy-le-Roi est un exemple de coopération territoriale entre la Ville de Paris et le Département du Val-de-Marne.

Mise en place dans le cadre du Festival de L'Oh !, qui se tenait les 25 et 26 mai, organisé par le Département

du Val-de-Marne et dont la Ville de Paris était partenaire pour cette seconde édition, la Cité de l'eau s'affirme comme un vaste espace pédagogique et ludique.

Dans le cadre du partenariat entre les deux collectivités, des visites de la Cité par des enfants des centres de loisirs des 12^e et 13^e arrondissements ont été organisées. Une galerie du partenariat présentait les grands acteurs de l'eau qui oeuvrent ensemble à l'approvisionnement, la protection et la sauvegarde de l'eau.

Le stand de Paris, présent dans cette galerie, s'est donné pour principal objectif de souligner et mettre en valeur l'extraordinaire lien que constitue l'eau entre la Ville et le Département du Val-de-Marne, privilégiant le thème de "l'Eau, trait d'union entre les deux collectivités".

LA REVUE PARLEMENTAIRE

195 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Tél. : 01 41 43 28 00 - Fax : 01 41 43 28 01

“DÉPARTEMENTS MAGAZINES” :

LES OFFICES DE L'EAU DANS LES DOM-TOM

"Départements Magazine", la revue des Conseils Généraux, consacre dans son numéro 70, un dossier aux Dom-Tom.

A travers notamment la thématique des offices de l'eau, il donne un éclairage particulier qui permet de mieux appréhender les spécificités des Dom-Tom et aussi leur proximité avec la métropole.

La loi n°2000-1207 du 13 décembre 2000 dite "loi d'orientation pour l'outre-mer" institue la création d'un Office de l'Eau dans chacun des départements d'Outre-Mer. Etablissement public local à caractère administratif, l'Office est rattaché au Département.

Les missions et le fonctionnement des Offices de l'Eau sont définis dans le décret n°2001-1324 du 28 décembre 2001. En liaison avec le Comité de Bassin, l'Office de l'Eau sera chargé de faciliter les diverses actions d'intérêts communs dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Il aura pour missions l'étude et le suivi des ressources en eau, des milieux aquatiques et littoraux et de leurs usages, ainsi que le conseil et l'assistance technique aux maîtres d'ouvrages, la formation et l'information dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

La création d'une structure telle que l'Office de l'Eau permet une véritable décentralisation et va dans le sens d'une responsabilisation accrue des acteurs locaux.

Afin d'aider à la mise en oeuvre des offices, une dotation globale sur trois ou quatre ans selon la date de mise en oeuvre sera ouverte pour un montant de 2,5 millions d'euros par office.

Les problèmes "basiques" que rencontrent les départements d'Outre-Mer sont différents de ceux de la métropole. En effet, ce n'est pas un problème quantitatif mais une question de ressource en eau dans l'espace et dans

le temps à laquelle s'ajoutent des problèmes de stockage et de maillage du réseau qui en découlent.

Le problème financier est aussi de taille, puisqu'il y a un retard d'équipement malgré les aides européennes.

Le Conseil Général de la Martinique a lancé un début de réflexion politique sur les missions, l'organisation et les moyens de l'Office de l'Eau. Le démarrage effectif est en cours.

Le Conseil Général de la Réunion a confié à l'Office International de l'Eau une mission consistant à élaborer un état des lieux du département qui a permis en lien avec les textes d'établir des scénarios définissant les moyens financiers et humains.

Le Conseil Général de la Guadeloupe en est au stade d'une réflexion technique. Une commission ad hoc a été constituée afin de faire des propositions pour une meilleure gestion de l'eau potable et de l'eau d'irrigation.

Enfin, en ce qui concerne le Conseil Général de la Guyane, une étude est lancée afin de préciser les missions de l'office de l'eau au regard des contraintes locales du département.

ASSEMBLÉE DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

6 rue Duguay-Trouin - 75006 PARIS

Tél. : 01 45 49 60 20 - Fax : 01 45 49 60 21

www.departement.org

www.oieau.org
Le monde de l'eau sur internet

“INDUSTRIES” :

LES INVESTISSEMENTS ANTIPOLLUTION SONT EN HAUSSE

“Industries”, le magazine de la Direction de la Communication du **Ministère Chargé de l’Industrie** se fait l’écho d’une enquête du SESSI (Service des Etudes et des Statistiques Industrielles du Ministère de l’Economie) consacrée aux investissements pour protéger l’environnement.

Les secteurs de l’énergie, de l’agro-alimentaire, de la chimie, du caoutchouc et des plastiques concentrent l’essentiel des investissements en matière de protection de l’environnement. Les domaines de prédilection : l’air et l’eau.

En 2000, la **protection de l’eau** a le vent en poupe, avec 259 M€ d’investissements. Une tendance qui devrait s’accroître avec l’adoption par la Commission Européenne de la nouvelle Directive-Cadre sur l’eau et sa transposition française à venir.

Principal enseignement de l’étude : les investissements “de bout de chaîne”, autrement dit curatifs, représentent près de deux tiers des investissements environnementaux, avec 567 M€, en hausse de 8 % (hors énergie).

Le choix des industriels s’oriente essentiellement vers des matériels de traitement et d’épuration (+ 12 % pour la seule industrie manufacturière, y compris l’agro-alimentaire). Les équipements de recyclage de substances polluantes restent stables : en 2000, 1.100 établissements industriels ont investi dans des matériels de ce type, pour un montant de 94 M€.

Quant aux appareils de mesure et de contrôle des pollutions (45 M€ en 2000), ils fléchissent en valeur dans la seule industrie manufacturière, mais progressent de 8 % si on inclut l’énergie.

Longtemps restée en retrait, la lutte contre la pollution en amont commence pourtant à faire des émules même si le coût financier est à court terme plus élevé. Les investissements pour changement de procédé ont représenté en 2000 une part croissante des investissements antipollution (21 %).

A noter toutefois que la protection de l’environnement ne constitue jamais la seule motivation des industriels, dans l’adoption d’une technologie propre.

En règle générale, une entreprise ne change de procédé que si l’ancien est techniquement ou économiquement obsolète.

Les investissements pour la prévention des risques, qui représentent une part importante de la lutte contre la pollution en amont, sont quant à eux restés stables à 131 M€, soit 15 % du total des investissements environnementaux.

INDUSTRIES

139 rue de Bercy - 75572 PARIS CEDEX 12
 Fax : 01 53 18 37 63
janine.toffin-payne@dircom.finances.gouv.fr

“LE MONDE DIPLOMATIQUE” : LA RUÉE VERS L’EAU

“Le Monde Diplomatique” de septembre-octobre 2002 est consacré “à la ruée vers l’eau”.

Après un rappel du rôle de l’eau au cœur des civilisations, les problèmes actuels qui pèsent sur la ressource sont examinés :

- **Le développement durable mis en péril** : sauf à accepter la perspective de ruptures écologiques irréversibles, sans parler des prévisibles conflits sociaux, politiques, voire militaires, une prise de conscience planétaire s’impose pour ralentir le gaspillage insensé et la pollution croissante de la ressource qui devra bousculer les intérêts marchands et géopolitiques.
- **Un enjeu géostratégique** : chaque pays gère l’eau sans souci du voisin, au mépris des inégalités sociales. La loi du plus fort qu’illustre le transport maritime.

- **Un racket sur un patrimoine de l’humanité** : Qui dit “ressource” dit profits assurés. Au lieu de considérer l’eau pour ce qu’elle est, un patrimoine de l’humanité, les institutions internationales, Banque Mondiale et OMC en tête, avec l’appui des gouvernements, encourageraient la captation de sa rente par les entreprises privées ?

LE MONDE DIPLOMATIQUE

21 bis rue Claude BERNARD
 75242 PARIS CEDEX 05
boutique@lemonde.fr
www.monde-diplomatique.fr

COMITÉ 21 - AUTREMENT

ATLAS MONDIAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L’Atlas mondial du développement durable, co-édité par le Comité 21 et “Autrement” est un outil pédagogique qui contribue à rendre ce concept accessible à tous, décideurs et grand public.

Conçu sur la base de 30 indicateurs, humains, environnementaux, économiques, l’atlas propose, chiffres à l’appui, une lecture du monde à l’aune du développement durable à l’aide de plus de 110 planisphères et graphiques. Il est disponible en français et en anglais.

COMITE 21

3 villa d’Orléans - 75014 PARIS
 Tél. : 01 43 27 84 21 - Fax : 01 43 27 84 20
comite21@comite21.asso.fr
www.comite21.org

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

CATALOGUE 2003 DU CNFME :

322 SESSIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

SUR LA GESTION DES RIVIÈRES, LES SERVICES MUNICIPAUX DE L'EAU ET LES PROCESS INDUSTRIELS



L'offre de stages du Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME) pour l'année 2003 verra la création de 37 nouveaux stages par rapport à 2002.

Pour la première fois depuis sa création, le catalogue de formation du CNFME atteint 205 stages au total, ce qui représente 322 sessions de formation ! Il apporte une réponse concrète et adaptée à l'ensemble des organismes, régies et entreprises du secteur de l'eau, qu'ils soient concepteurs, constructeurs, équipementiers, exploitants, contrôleurs ou gestionnaires ...

Il s'adresse spécifiquement aux ingénieurs et cadres (30%), aux chefs d'équipe (30%) ainsi qu'aux techniciens, employés et ouvriers (40%).

L'équipe des 25 formateurs permanents, ainsi que le réseau d'experts du CNFME, apportent leurs compétences techniques et pédagogiques au travers d'une offre déclinée selon 20 thèmes : 1) la découverte du métier, 2) la réglementation, 3) les analyses et la qualité des eaux, 4) la production d'eau potable, 5) la distribution d'eau potable, 6) la pose et la réhabilitation des réseaux, 7) les réseaux d'assainissement, 8) l'épuration des eaux usées et le traitement des boues, 9) les forages, 10) le pompage, 11) la maintenance et l'électrotechnique, 12) les automatismes, la télégestion et les capteurs, 13) la gestion des services d'eau et d'assainissement, 14) la sécurité des personnes, 15) les milieux aquatiques, 16) le management environnemental et l'audit qualité, 17) les analyses et le contrôle des eaux de process et des rejets, 18) la production d'eau industrielle, 19) le traitement des rejets et l'élimination des boues, 20) la détoxification en traitement de surface.

Bien sûr, l'exploitation et la maintenance des usines de potabilisation, des stations d'épuration et des réseaux d'eau potable et d'assainissement pour les services municipaux restent le cœur de l'offre de formation avec 147 stages, dont 21 modules entièrement nouveaux et 7 formations-qualifiantes.

Mais, cette nouvelle offre de formation englobe désormais aussi, en particulier :

- l'entretien des rivières et plans d'eau, avec 7 nouveaux modules passant par les aspects juridiques et normatifs, les techniques, la gestion des services collectifs, la connaissance des milieux aquatiques, le mode d'emploi des SAGE ...
- la gestion des services collectifs, avec également 7 nouveaux stages sur 24 proposés, notamment sur les diagnostics, la réponse aux exigences des nouvelles réglementations, les indicateurs de performances et le management, les marchés publics, les relations clients et la gestion administrative et financière, les audits qualité, la sécurité ...
- l'eau dans l'industrie, qui tient aussi une part entière avec 22 stages, dont 2, sur "l'audit qualité interne" et "les eaux de chaudières et de refroidissement", sont nouveaux.

Ces stages, identifiés par objectifs, contenu, niveau et dates, sont d'une durée de 2 à 4 jours, en général, apportant aux participants des réponses précises, pratiques, directement opérationnelles et actualisées en permanence.

Des cursus de formation sont proposés sur pratiquement tous les thèmes pour permettre aux stagiaires de progresser dans leur métier sur une base pluriannuelle d'acquisition de nouvelles connaissances.

L'ensemble des stages est consultable et téléchargeable sur internet à l'adresse : <http://www.oieau.fr/cnfme>, où vous pouvez aussi faire la visite virtuelle en 3D des installations.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pascal BOYER - Directeur Commercial du CNFME
Tél : 05 55 11 47 00
p.boyer@oieau.fr
22, Rue Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01

FORMATION PROFESSIONNELLE

LE CNFME

DATE	REF.	TITRE
13-17/01/03	03A004a	Analyses des eaux usées pour l'autosurveillance
13-17/01/03	03K025a	Gestion des compétences et établissement des plans de formation
14-16/01/03	03B026a	Protection de la ressource en eau
20-24/01/03	03E009a	Mise en œuvre et suivi des chantiers d'assainissement
20-24/01/03	03F001a	Exploiter une station d'épuration - 1° Degré
21-23/01/03	03S006a	Conception, construction et entretien des plans d'eau
3-7/02/03	03A001a	Notions de base sur la chimie de l'eau - 1° Degré

DATE	REF.	TITRE
3-6/02/03	03E028a	Réussir le contrôle technique de l'assainissement non collectif
4-6/02/03	03A012a	Analyses des risques : outils de la qualité
10-14/02/03	03S002a	Diagnostic et aménagement des cours d'eau
11-13/02/03	03B025a	Initiation à la potabilisation
11-13/02/03	03F035a	Logiciel Microsat
11-13/02/03	03C019a	Préparation de la qualification à la maintenance des disconnecteurs
17-21/02/03	03C017a	Etude hydraulique d'un réseau : Pompage et distribution - Niveau 2
17-21/02/03	03E012a	Diagnostic des réseaux d'assainissement et schéma directeur
17-21/02/03	03F001b	Exploiter une station d'épuration - 1° Degré
17-21/02/03	03F007a	Conception et dimensionnement Module 1 : station d'épuration à boues activées
17-21/02/03	03F018a	Exploiter une station d'épuration à boues activées - 2° Degré - Module 2
17-21/02/03	03I016a	Initiation en électrotechnique
18-20/02/03	03B017a	Goûts et odeurs de l'eau potable
18-21/02/03	03C020a	Qualification à la maintenance des disconnecteurs
24-28/02/03	03F002a	Exploiter une station d'épuration à boues activées - 2° Degré - Module 1
24-28/02/03	03F015a	Conception et dimensionnement Module 2 : les traitements pour les petites collectivités
25-28/02/03	03C020b	Qualification à la maintenance des disconnecteurs
24-28/02/03	03C030a	Les branchements d'eau potable : nouveaux concepts, renouvellement
25-27/02/03	03E029a	"Sécurité des personnels intervenant dans les réseaux d'assainissement
25-27/02/03	03K028a	Le suivi financier des services d'eau et d'assainissement gérés en régie
25-27/02/03	03N021a	Initiation à la détoxification

Le détail de ces formations ainsi que le **calendrier des stages 2003** est disponible sur le **Web** :
<http://www.oieau.org/stages>

Bulletin de Réservation (à faxer au 05 55 11 47 01)

STAGE CONCERNE

Référence :

Intitulé du stage :

Dates :

PARTICIPANT

Nom et Prénom :

Fonction :

Service :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

SOCIETE

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :



N° SIRET :

Code APE :

Les "Convention-Convocation-Facturation" sont à adresser :

à l'adresse ci-contre

à l'organisme suivant :

N° SIRET :

Code APE :

A M. ou Mme :

Fait à : Signature

Le : et cachet

Office International de l'Eau - Le CNFME - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01 - E-mail : stages@oieau.fr

AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
04 - 15/11/02	Tandil ARGENTINE	Cours international sur les applications de la télédétection à l'hydrologie	INSTITUTO DE HIDROLOGIA DE LLANURAS Tél. / Fax : 54 2281 432 666 www.unicen.edu.ar/secyt/hidro.htm
13 - 15/11/02	Skopje MACEDOINE	Investir en Europe Centrale	CENTRAL EUROPEAN INITIATIVE Tél. : 39 040 77 86 77 Fax : 39 040 36 06 40 cei.ebrd@cei-es.org www.ceinet.org
25 - 26/11/02	Thonon-les-Bains	Réunion Constitutive du Réseau des Organismes de Bassin Transfrontaliers	STP RIOB Fax : 01 40 08 01 45 riob2@wanadoo.fr www.riob.org
26 - 29/11/02	Lyon FRANCE	POLLUTEC 2002 Prévention et gestion des risques	REED EXPOSITIONS FRANCE Fax : 01 47 56 21 20
03 - 04/12/02	Grenoble FRANCE	4 ^{ème} Assises Nationales de l'Energie	AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE Tél. : 04 76 00 19 09 Fax : 04 76 01 18 84 celine-issindou@ale-grenoble.org
03 - 05/12/02	Toulouse FRANCE	Micro-écoulements liquides et gazeux : phénomènes physiques et applications	SOCIETE HYDROTECHNIQUE DE FRANCE Tél. : 01 42 50 91 03 Fax : 01 42 50 59 83 shf@shf.asso.fr www.shf.asso.fr
30/01/03	Limoges FRANCE	Vers une stratégie de gestion durable des fleuves	UNIVERSITE DE LIMOGES cidce@voilà.fr
03 - 05/02/03	Montpellier FRANCE	2 ^{ème} Séminaire Sciences et Technologies de l'eau de l'ISIM	INSTITUT DES SCIENCES DE L'INGÉNIEUR DE MONTPELLIER seminaire-eau@isim.univ-montp2.fr www.isim.univ-montp2.fr/seminaire-eau
16 - 23/03/03	Tokyo JAPON	Forum Mondial de l'Eau : Collectionner les voix de l'eau	Secretariat of the 3 rd world water forum Tél. : 81 3 5212 1645 Fax : 81 3 5212 1649 office@water-forum3.com www.worldwaterforum.org
15 - 16/04/03	Fès MAROC	4 ^{ème} Symposium International Environment	ASSOCIATION MAROCAINE DE CATALYSE ET ENVIRONNEMENT Tél. : 212 61 08 32 33 Fax : 212 5 60 05 88 akerbec@menara.ma
13 - 16/05/03	Giardini Naos ITALIE	6 ^{ème} colloque international du Comité Européen d'Etude de la Corrosion et de la Protection des Canalisations	CEOCOR Tél. : 32 2 5188401 Fax : 32 2 5188430 cibe@popost.eunet.be www.ceocor.lu
21 - 22/05/03	Tunis TUNISIE	Gestion du risque Eau en Pays aride	SOCIETE HYDROTECHNIQUE DE FRANCE (voir coordonnées ci-dessus)
28 - 30/05/03	Salamanca MEXIQUE	Atelier international sur la vulnérabilité des nappes et les risques	www.igeofcu.unam.mx/avr03 www.cotascera.org/avr03
29/06/03 - 02/07/03	New York ETATS-UNIS	La gestion des bassins versants pour une meilleure alimentation en eau	SUNY COLLEGE OF ENVIRONMENTAL SCIENCE AND FORESTRY pebchair@esf.edu

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>